

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4207 du Vendredi 8 Décembre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO-FRANCE

Revitaliser la coopération parlementaire

(P.4)

ARCHIDIOCEE DE BRAZZAVILLE

Hommage aux victimes du stade D'Ornano

Mgr Bienvenu Manamika présidant la messe
en mémoire des victimes du stade D'Ornano

(P.9)



MODE

Pointe-Noire célèbre les dix ans du Carrousel de la mode

(P.13)

Drame du Stade D'Ornano

Les premiers éléments de l'enquête administrative sont connus. Premières sanctions: des officiers de la chaîne de commandement des Forces armées congolaises sont sous le coup de l'incarcération administrative ou de la suspension de fonctions. (Nous y reviendrons prochainement)

COMMUNIQUE

En raison de la proximité de la date et du calendrier très chargé des évêques du Congo, sur instruction de l'administrateur apostolique d'Owando, la célébration du 125^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de Lékéty initialement prévue le dimanche 10 décembre 2023, est reportée à une date ultérieure. La nouvelle date du jubilé sera fixée par les évêques au moment opportun.

Toutefois, la date du 10 décembre a été maintenue pour la célébration de la fête patronale de la paroisse, qui recevra comme à l'accoutumée les pèlerins attendus à cette occasion.

Toutes nos excuses pour ce décalage!

Pour l'organisation,
Xavier MPOUGALOGUI
Coordonnateur du 125^e anniversaire
de Lékéty

CANAL+
OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR
LE DECODEUR HD FCFA TTC
1 000
5 000
REABONNEZ-VOUS
15 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+

ANNONCE

La Semaine Africaine
informe ses lecteurs
qu'elle met en location
sa salle
de conférences et deux
bureaux, situés
au rez-de-chaussée
de son bâtiment.

Contacts: 06 8014203
06 6619843

BRASSERIE ET LIMONADERIE DU CONGO (BRALICO)

LA FAMILLE BOOSTER S'AGRANDIT

Au cours du mois de Novembre, nous avons eu à lancer notre dernier-né: **BOOSTER GIN TONIC**, qui vient compléter la gamme booster.

Les lancements ont eu lieu respectivement dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire les 17 et 24 Novembre dans une ambiance disco, avec une décoration qui nous a replongé dans le monde de la nuit.

Pour chacune des villes, nous avons retenu un site principal où nous avons reçu nos partenaires triés sur le volet (distributeurs, gros bars, CHR, influenceurs, collaborateurs de toutes les directions), plus de 300 invités par ville.

Parallèlement, 05 PDV's de type discothèque ont été sélectionnés par ville, les consommateurs de ces différents PDV's ont vécu la révélation du nouveau produit en simultané avec le site principal et ont aussi eu la primeur de la dégustation de celui-ci. Environ 1500 personnes ont pu être touchées au total pour les 05 PDV's et par ville.

La marque est portée par notre égérie Tidiane



Mario le Wolve qui au lendemain du lancement de BRAZZAVILLE a tenu le pari d'un concert qui



a regroupé plus de 15.000 personnes et qui était sponsorisé uniquement par Booster Gin Tonic.

OFFICE NOTARIAL J.A. MAMPOUYA-MISSAMOU



« DEMIO SERVICES » S.A.R.L.U.
SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO),
44 Rue NGALIEMA MOUKONDO.
R.C.C.M : CG BZV-01-2023-B13-00487

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Benedick Harry MAMPOUYA-MISSAMOU, Notaire domicilié à l'Office de Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-ville, Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), Boîte Postale 14175, soussigné, a conformément aux lois en vigueur constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Constitutive du 09 Octobre 2023, enregistré à la recette de Ouenzé (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) le 11 Octobre 2023, Folio 190/4 N° 3005.

Objet social :

- Le catering ;
- L'entretien des bâtiments et espaces verts ;
- Le gardiennage ;
- La vente de fournitures et outillages informatique et de bureau.

Durée : 99 ans

Administration de la société:

- Madame LECKONDZA AMMELIA CARDORELLE SANDRA assure la gérance.

Dépôt greffe: 07 novembre 2023

POUR AVIS

LE NOTAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Economiques publié au journal officiel du 03 février 2014, il a été constitué par l'associé unique Madame Paula Alexandra Ribeiro Sales DANTAS, en date du 30 mars 2021, une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) dénommée **PROMETIM CONGO**, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe Noire, bureau EDT de Pointe Noire Centre, le 11 juin 2021, sous le folio 101/1 N° 4023

Dénomination sociale: PROMETIM CONGO

Capital social: VINGT MILLIONS DE FRANCS CFA (20.000.000 FCFA), divisé en MILLE (1.000) PARTS de VINGT MILLE (20.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

SIEGE SOCIAL: CENTRE-VILLE , TCHIKOBO, Bloc 11, villa 485 – Pointe Noire, République du Congo

OBJET SOCIAL:

- La prestation de services;
- La sous-traitance des sociétés pétrolières;
- Les travaux industriels, l'usinage et réparation;
- Le commerce général;
- L'Import / Export;
- L'intérim & la mise à disposition du personnel.

Et plus généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes.

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce.

GERANCE: La société a pour gérant Madame Paula Alexandra Ribeiro Sales DANTAS

IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE NOIRE: Le 02 juillet 2021 sous le numéro CG-PNR-01-2021-B13-00316.

SENAT

Séance des questions orales avec débats au Gouvernement

Le Gouvernement était face aux sénateurs le 24 novembre dernier pour une séance des questions orales avec débats. Les travaux étaient présidés par Pierre Ngolo, président du Sénat.

Les sénateurs ont posé des questions d'intérêt général, notamment celles touchant au quotidien des Congolais: la dette sociale des collectivités locales qui s'élève à 38.162.606.581 F.Cfa; le déficit en enseignants; le manque de personnel de santé; la relance des bourses et des aides scolaires dans les collèges et lycées d'enseignement général; le non-paiement de la rente viagère; la situation des invalides du 4 mars; le manque des bibliothèques dans les établissements scolaires; le recrutement des tacherons à l'E2C; la non publication des résultats des concours de la gendarmerie et de la police; les mesures d'accompagnement gouvernementales visant à atténuer les conséquences préjudiciables de l'augmentation des prix de carburant à la pompe sur le quotidien des Congolais consécutive à l'application des engagements pris dans le cadre de la facilité élargie de crédit avec le FMI, etc...

Pour le ministre Raymond Zéphirin Mboulou, le retard constaté dans la publication des résultats des concours de la gendarmerie et de la police est dû à la vérification des diplômes des 52.000 candidats. S'agissant des journalistes de l'E2C, le ministre Emile Ouosso a indiqué que son département

ministériel et le commandement des forces de police avaient trouvé une solution avec l'E2C pour le règlement définitif de ce différend et l'apaisement du climat social. «Il s'agit de la signature d'un protocole mettant un terme au différend qui oppose la société aux différents tacherons; le recrutement après accord du Conseil d'administration de 258 tacherons», a-t-il déclaré.

Le ministre Jean-Luc Mouthou a plaidé pour un recrutement massif des enseignants dans les proportions allant de 4000 à 5000 par an sur 4 à 5 ans pour essayer de résorber ce déficit. Il a reconnu que le déficit en personnel enseignant constitue l'un des principaux soucis de son ministère et l'un des goulots d'étranglement de sous-secteur. Dans le but d'apporter assistance aux victimes du 4 mars, le Gouvernement avait octroyé une rente viagère à toutes les personnes devenues handicapées à la suite de ce drame. «Cette rente a été régulièrement payée jusqu'à la fin de l'année 2022. Dans le cadre du budget 2023, nous constatons quelques arriérés dus à la situation difficile de trésorerie. Le Gouvernement prend toutes les dispositions nécessaires afin que cette rente viagère soit inscrite dans les dépenses prioritaires de fin du mois à payer par le trésor public», a-t-il assuré.



Anatole Collinet Makosso

La situation des invalides du 4 mars était au cœur de l'interpellation de la ministre des Affaires sociales. Irène Marie Cé-cile Mboukou-Kimbatsa Goma a rappelé que ces invalides avaient bénéficié d'une prise en charge conséquente par le Gouvernement en termes de soins médicaux qu'exigeait leur état de santé au moment de la survenue du drame.

«Plus de 10 ans après ces premiers soins, nombreux d'entre eux ont vu leur état de santé se dégrader fortement faute de suivi médical et de contrôle. Certains portent encore des prothèses posées depuis 2012 et qui ne correspondent plus à leur morphologie. D'autres encore portent des éclats de projectile qui exigent des interventions médicales appropriées. C'est sur la base de ce constat que j'ai été instruite par le Premier ministre avec le concours du ministère de la Santé pour recourir au service d'équipe d'experts

médicaux assermentés en vue de procéder à une évaluation globale de leur état sanitaire. Le rapport établi à cet effet, indique que 33 personnes souffrant d'une invalidité ont été identifiées. Un groupe de 7 personnes à prendre en charge par les services de chirurgie plastique, traumatologique et neurologique au Congo; un deuxième groupe de 5 personnes à évacuer au Maroc; un troisième groupe de 17 invalides à évacuer au Togo pour une prise en charge dans un centre orthopédique et un quatrième groupe de 4 invalides à évacuer en France. Le coût global a été évalué à 298.372.000 F.CFA comprenant les frais de transport et de séjour ainsi que la prise en charge des actes médicaux. Le dossier est en cours de traitement pour la mobilisation des ressources au ministère des Finances», a indiqué la ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Le sourire des enfants opérés par la fondation hollandaise «Sur un pied d'égalité»

«Unis dans l'action pour sauver et réaliser les objectifs de développement durable pour, avec et par les personnes handicapées». Tel a été le thème de la célébration, dimanche 3 décembre 2023, de la Journée internationale des personnes handicapées, instituée en 1992 par les Nations Unies. Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une déclaration du Gouvernement lue par Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. Un repas avec les enfants opérés de pieds bots et des manifestations congénitales au niveau des membres inférieurs par la fondation hollandaise «sur un pied d'égalité», a été organisé à l'Institut psychopédagogique, à l'OCH de Brazzaville.



Pour la postérité

La cérémonie était pleine d'émotion. Le secrétaire permanent du Conseil consultatif des personnes handicapées, Jean de Dieu Goma; l'administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Eliou; le représentant du FNUAP, y ont pris part.

Les enfants opérés, vêtus de tee-shirts jaunes, étaient accompagnés de leurs parents. Mme Mireille Kalabouna, l'une des mamans des bénéficiaires, a, dans son témoignage, remercié la fondation «Sur un pied d'égalité» pour avoir opéré gratuitement leurs enfants. «Je bénis le Bon Dieu et la ministre des Affaires sociales pour sa générosité», a-t-elle dit.

Et d'ajouter: «C'est en juillet dernier que j'ai lu à travers les réseaux sociaux, l'annonce

sur les opérations de chirurgie orthopédique qui devraient être réalisées par les Hollandais à l'hôpital Blanche Gomas. Je me suis présentée à «10 maisons» pour déposer le dossier de ma fille. Il a été présélectionné et l'enfant a été opéré».

Très émotive, mademoiselle Rolina, l'une des bénéficiaires, a captivé l'assistance par son témoignage. «Hier, nous avons des malformations qui nous empêchaient de faire certaines choses comme d'autres personnes. A la suite de cette opération, nous avons retrouvé le sourire. Mme la ministre, nous vous disons merci. Merci aussi pour votre attention au bien-être de l'enfant et pour ce repas qui témoigne de votre amour pour nous», a-t-elle déclaré, tout



Le sourire des enfants autour de la ministre elle-même souriante

en lançant un cri de cœur. «Beaucoup d'enfants portent encore des malformations et attendent leur tour. S'il vous plaît, faites en sorte que ces

derniers profitent aussi des fruits du protocole avec la fondation hollandaise». En partageant le repas avec ces enfants, la ministre a vou-

Editorial

Nos droits de l'homme

Nous nous sommes habitués au fait que pour parler des droits de l'homme, il nous faut d'abord notre petit drame. Ensuite donc, seulement, nous déversons les mêmes propos de commisération sur les victimes que nous présentons aussi, forcément, comme un peu des coupables. Tant que les organisations internationales n'en parlent pas, nous faisons comme nous faisons d'habitude : hausser les épaules et se dire que c'est le destin !

Tant que les organisations internationales ne se saisissent pas du drame, ne le dénoncent pas, n'amplifient pas sa portée, nous considérons qu'il est à ranger dans le registre de l'ordinaire de la vie de chez nous. Des vendeurs fouettés au marché ? Des resquilleurs pris lors d'un match au stade, des petits chapardeurs de quartier, des petits mal-élevés un peu chahuteurs au milieu de la nuit ? On les conduit au trou, où on leur asticote un peu les côtes à coups de brodequins: c'est tout à fait réglo. C'est-à-dire congolais.

Rien de bien particulier, qui vaille la peine de déranger des ONG, n'est-ce pas ? D'ailleurs, ce serait de l'intrusion dans nos affaires bien rangées. Or, c'est bien ici que nous commençons à trop nous habituer. A croire que les droits de l'homme ne concernent pas des vendeurs du marché récalcitrants, des enfermés dans une cellule de commissariat infecte. C'est pourtant bien dans ces petits droits menus que commence le respect des droits de l'homme. Dans l'accueil courtois d'un malade à l'hôpital, ou dans un bureau d'administration. Nous ne faisons jamais repartir le respect des droits de l'homme du seuil de notre porte, au sein de notre peuple.

Nos droits de l'homme ne seront pas respectés tant que nous ne nous convainquons pas que la dignité de l'homme est un tout. Personne n'en est exclu, par convention ou commodité. Notre ethnie est égale à l'ethnie des autres. Qu'on les appelle autochtones et non plus pygmées, nos frères de la forêt ne seront pas revêtus de la dignité de Congolais par le simple fait de les désigner autrement. En fait, nos droits de l'homme ne sont pas à nous seulement : ils sont les droits de tout homme, à respecter sans «mais», et sans «si».

Albert S. MIANZOUKOUTA

A VENDRE

Une parcelle d'une superficie de 1251,74m², située avenue Auxence Ickonga, face Hôtel Ledger (ancien Méridien). Quartier Centre ville à Brazzaville. Démarcheurs s'abstenir.

Contact: Roland M'PARA
Tél: 06 723 67 43 /
05 647 59 75 / 06 659 55 83

lu aussi envoyer un message à la fondation «Sur un pied d'égalité». «Cette fondation a choisi notre pays, de nous aider à sortir les enfants d'une situation de sans sourire à une situation de sourire. A cette fondation, nous disons merci».

S'adressant aux parents, elle leur a demandé de ne jamais désespérer. «Vivre avec handicap ne veut pas dire que vous avez mis un enfant au monde pour qu'il ne vous apporte rien. Que cette fondation

n'arrête pas ses œuvres pour nos enfants», a-t-elle exhorté. Dans la déclaration rendue publique la veille, la ministre a rappelé qu'au travers des actions multiformes, le Gouvernement assure la protection, la promotion et l'inclusion sociale, économique et culturelle de cette couche de la société.

A noter que des kits ont été remis aux différents responsables des écoles spécialisées de Brazzaville.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE

Dix jeunes condamnés aux travaux forcés à perpétuité

Dans les dossiers en jugement de la session criminelle de la Cour d'appel de Pointe-Noire figure l'affaire de l'infraction pour vol qualifié, viol et coups et blessures volontaires mettant aux prises dix jeunes malfrats. Ils avaient pénétré la maison du couple Makaya, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, dans le quartier Loussala, avec des armes blanches.



Les accusés

Pendant quatre jours, le président de la Cour d'appel de Pointe-Noire, Etienne Loemba; le procureur général, Roger Justin Itsa, et l'ensemble des jurés ont abouti à un verdict final. Ils ont ainsi rendu justice à la famille plaignante et à la population de ce quartier où ces derniers temps, on a semé la terreur. Le verdict a été dit le vendredi 10 novembre dernier.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier 2023, la famille Makaya a été victime d'un groupe de délinquants qui se sont introduits dans la maison où ils ont violenté la femme et la fille de M. Makaya. Un plan mis à exécution par le voisin nommé Phidias Geogevith Duval Nsibatata, par jalousie.

Ayant entendu que M. Makaya aurait eu le projet de construire un grand lieu de vente de boissons et une boutique pouvant concurrencer les siens,

il avait décidé de passer à l'attaque. Son plan: Blaise Moukala Loufouma; Chancel Bazougoudila; René Mbimi; Vivien Mouanda Malonga; Bristophin Delphin Kifoueti; Rosmitchimi Botondo; Mazouta Mouango Crépin Jeanris; Edy Jhude Jearnava Matondo Samba devaient faire ce qu'ils ont fait: violer la femme et l'enfant pour intimider.

Ils s'étaient répartis en deux groupes et avaient eu le temps de saccager le congélateur de la famille. Tous ces jeunes ont été condamnés pour les actes odieux commis (certains d'entre eux ont pris plaisir de violer la fille de 11 ans devant son papa et même l'offre d'une somme dérisoire de 2000 f qu'elle leur tendait en tout désespoir).

Au cours des confrontations, le couple a eu à reconnaître certains de ceux qui étaient dans la chambre, alors que leurs complices avaient le visage cagoulé. Ainsi, ces accusés ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité et 100 millions de francs CFA pour dommages et intérêts.

Mais selon l'avocat de la défense, maître Irénée Malonga, il y a manque de preuves. «Il y a eu des faits graves sur certains, et l'avocat joue un rôle dans un procès pénal, c'est celui de démontrer si la procédure a été bien menée ou pas. Et d'essayer de reconstituer les faits par rapport à ce que nous avons vu. Parce que dans ce dossier, il y a beaucoup de défaillances»

(Suite en page 5)

CONGO-FRANCE

Revitaliser la coopération parlementaire

L'ambassadrice de France en République du Congo, Mme Claire Bodonyi, a été reçue en audience par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, le jeudi 26 novembre dernier.



Nous avons abordé beaucoup de sujets. Le premier, c'est la coopération parlementaire entre l'Assemblée nationale française et celle du Congo. Il y a eu des échanges et des visites. Malheureusement, la COVID-19 a un peu mis un ralentissement à cette coopération qu'il faut relancer. Nous sommes convenus de transmettre à l'Assemblée nationale française un certain nombre de points dans un mémo de nature à revitaliser cette coopération entre les deux Assemblées qui ont des rôles particulièrement importants», a indiqué Mme Bodonyi.

Le deuxième sujet de nos entretiens, a-t-elle poursuivi, «concerne les échanges réguliers que l'ambassade de France et l'Assemblée nationale congolaise devront avoir pour faire partager nos analyses respectives de l'état du monde, de la situation en France. Nous avons des relations d'amitié assez profondes entre la République du Congo et la République française. Je suis moi, particulièrement, intéressée à avoir une analyse de la part de mes amis Congolais sur ce qui se passe en France. C'est à travers des échanges réguliers que nous pouvons avoir cette appréciation. Ce qui compte pour la

Johnny Sexwale et Isidore Mvouba

France, c'est d'avoir des discussions approfondies et franches, de nature à faire avancer les grands dossiers du monde et au cœur de ces dossiers, deux points majeurs dans nos relations: le premier, c'est le mémoriel qui fonde l'histoire commune qui n'a pas toujours été une histoire simple. C'est un sujet qui a été abordé entre les Présidents Denis Sassou-Nguesso et Emmanuel Macron. Le deuxième, c'est la préservation de la biodiversité, un sujet qui tient à cœur le Président de la République du Congo, premier écologiste du pays. C'est donc autour de ces sujets que nous allons nous retrouver et débattre ensemble de la suite à apporter au sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde», a-t-elle expliqué.

Le 1^{er} décembre, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a conféré avec

l'ambassadeur de l'Afrique du Sud en République du Congo, Johnny Sexwale.

«Nos discussions ont porté sur plusieurs secteurs y compris la coopération économique. A l'avenir, nous souhaitons qu'il y ait des échanges entre nos deux Parlements. Nous avons également parlé de nos deux partis politiques: le PCT et l'ANC qui ont travaillé et se sont soutenus durant la longue lutte de libération de l'Afrique du Sud. Nous avons souligné l'intérêt pour ces deux partis de renforcer leur coopération, sans oublier les autres partis qui se sont impliqués pour notre libération. Ces partis doivent s'unir et travailler ensemble pour une vision commune», a déclaré le diplomate sud-africain.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

TABLE RONDE DE PARIS POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS INTÉGRATEURS DE LA CEMAC

Le ministre Jean-Baptiste Ondaye : "Le nouvel appel au financement des projets intégrateurs de la Cemac a eu un écho favorable auprès de nos partenaires"

Il s'est tenu du 28 au 29 novembre 2023, la deuxième table ronde de Paris (France) pour le financement des projets intégrateurs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). En sa double qualité de président de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et du Comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières de la Cemac, le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Baptiste Ondaye, y a pris une part active. Dans l'entretien ci-dessous, il nous en fait le point.

*Monsieur le Ministre, pourriez-vous nous faire la genèse du processus de recherche des financements auprès des bailleurs de fonds en vue de réaliser des projets structurants et intégrateurs de la CEMAC

**J-B Ondaye: Pour faire face au triple choc pétrolier, sécuritaire et sanitaire qui a gravement affecté nos économies depuis 2014, la conférence des chefs d'État de la Cemac a défini une stratégie régionale de sortie de crise au cours des sommets de 2016, 2019 et 2021, dont la mise en œuvre a été confiée au programme des réformes économiques et financières de la Cemac, placé sous la présidence dédoublée du Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO.

C'est ainsi que les chefs d'État ont adopté à Yaoundé, le 22 novembre 2019, un premier programme de onze projets intégrateurs prioritaires, sélectionnés par le Comité de pilotage du PREF-CEMAC sur la base de critères objectifs de maturité et de bancabilité. Ce programme a

été présenté à la première table ronde organisée à Paris, les 16 et 17 novembre 2020.

Cette table ronde a connu un succès historique, non seulement parce qu'elle a rassemblé les États membres, les États amis, les partenaires techniques et financiers et les investisseurs privés au niveau le plus élevé, mais également parce qu'elle a permis de mobiliser près de 3,8 milliards d'euros pour un montant recherché de 3,3 milliards d'euros. Les financements des projets présentés étaient ainsi bouclés.

*Après cette mobilisation des fonds, quel est, aujourd'hui, le sort des projets de ce premier programme ?

**J-B Ondaye: Grâce au suivi constant mené par le Comité de pilotage du Pref-Cemac, avec l'appui déterminant des États membres, de la Bad, de la Commission de la Cemac, de la Bdeac et de la Banque mondiale, la mise en œuvre des projets intégrateurs de la Cemac connaît, pour la première fois, un succès remarquable depuis l'adoption du programme économique Régional de la Cemac en 2011, malgré un contexte mondial marqué par les effets de la pandémie de la Covid-19



Jean-Baptiste Ondaye

et de la guerre en Ukraine.

En effet, 80% des projets intégrateurs présentés à Paris en novembre 2020, ont effectivement démarré, enregistrant ainsi des avancées notables, moins de trois ans après la mobilisation des financements.

Les décaissements prévus ont été effectués par la Banque mondiale, la Bad, la Bdeac et Afrexim Bank au profit des États concernés et des entreprises sélectionnées, conformément aux accords de prêts et de dons dûment signés et ratifiés par les parlements nationaux suivant les cas.

La réalisation des travaux de construction de routes et des ouvrages d'art se déroule sans aucun incident au niveau des frontières des États membres concernés, grâce à l'appui des ministres de l'intérieur, de l'administration du territoire et de l'intégration. Les cellules d'exécution des projets sont déjà en place et fonctionnent sous la supervision conjointe des États membres et des bail-

leurs concernés.

*On est en droit de dire que pour un coup d'essai, c'était véritablement un coup de maître ! Et la suite ?

**J-B Ondaye:: Fort du succès du premier programme de projets intégrateurs, la 15^{ème} session ordinaire de la conférence des chefs d'État a adopté sur proposition du Président de la République du Congo, et Président dédié du Pref-Cemac, une deuxième génération de treize projets intégrateurs prioritaires de la Cemac dont le coût total est estimé à 8835,875 millions d'euros.

La réalisation de ce programme ambitieux structuré autour de quatre axes stratégiques permettra l'atteinte des objectifs ci-après : la mise en place au sein de l'espace Cemac des infrastructures de base dans les secteurs des transports, de l'électricité et des télécommunications, sans lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable ; le renforcement de la résilience des économies de

la sous-région face aux chocs futurs ; le développement des échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF) ; la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus notamment des jeunes, des ruraux et des femmes ; et l'appui technique et financier aux industries de transformation locales des ressources naturelles, notamment le bois, et l'accélération de l'industrialisation des économies de la sous-région.

*Quelle est la moisson de la deuxième table ronde de Paris ?

**J-B Ondaye: Le nouvel appel au financement des projets intégrateurs de la Cemac a eu un écho favorable auprès de nos partenaires. En effet, le montant total des financements mobilisés à cette table ronde s'élève provisoirement à environ 9209,95 millions d'euros, soit environ 104,2 % du financement attendu. Il se dégage ainsi un surplus de 374,8 millions d'euros, sans compter les promesses que confirmeront les partenaires financiers.

Mais, au-delà de ces chiffres, il convient de relever que notre communauté a acquis, aujourd'hui, grâce au Pref-Cemac, une solide expérience dans la coordination et la mise en œuvre des projets intégrateurs. Le succès du premier programme de projets intégrateurs prouve notre capacité opérationnelle à réaliser rapidement des projets régionaux. Les conditions sont ainsi réunies pour la protection des investissements

étrangers en Afrique centrale et la réalisation de grands projets d'infrastructure dans l'intérêt bien compris de toutes les parties prenantes.

*Monsieur le ministre, en votre qualité de président du Comité de pilotage du PREF-CEMAC que vous inspire l'avenir de notre sous-région ?

**J-B Ondaye: La récente table ronde de Paris a mis en exergue le fait que la Cemac qui couvre un territoire de 3,02 millions de Km2 et compte environ 63,8 millions d'habitants, est une terre d'opportunités. Nos partenaires ont reconnu l'amélioration de la situation macroéconomique de la zone Cemac. Tous ont à cœur l'immense potentiel dont regorge notre sous-région à travers la jeunesse de sa population, la vitalité de son capital humain, ses terres arables qui s'étendent à perte de vue, ses écosystèmes diversifiés, ses abondantes ressources forestières et minières, ses immenses étendues d'eau et sa situation géographique privilégiée.

Nous sommes conscients de nombreux défis qui interpellent les États membres de la Cemac : défis d'ordre structurel, sécuritaire et environnemental. Mais, je demeure convaincu que grâce à la conjugaison de nos efforts, la mutualisation de nos moyens et l'appui de la communauté internationale, nous saurons relever tous ces défis et libérer le potentiel immense de développement que recèle notre sous-région.

COOPERATION

Réaffirmer la relation d'amitié et de coopération entre le Congo et la France

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a reçu en audience le 30 novembre dernier dans son cabinet de travail, la sénatrice des Français de l'étranger, Mme Samantha Cazebonne, en séjour en République du Congo depuis le 28 novembre. Elle a présenté au ministre d'Etat ses condoléances suite au drame du stade d'Ornano.

Les deux interlocuteurs ont également évoqué les sujets d'actualité entre les deux pays. «C'était agréable et j'ai beaucoup apprécié cet accueil», a-t-elle expliqué, avant de décliner le but de sa mission en République du Congo.

«C'est un plaisir de venir au Congo. C'est pour la première fois que je reste autant dans un pays. D'habitude, je reste deux jours. J'ai reçu tellement d'invitations que je ne pouvais pas faire autrement. C'est un plaisir et un honneur de rester quatre jours. Je serai de la même manière très honorée de pouvoir accueillir, je le souhaite en tout cas, votre président du Sénat au Sénat

français. Je ferai en sorte d'aller rencontrer le président Larcher dans les prochains jours pour que nous puissions renforcer et accélérer ce délai d'invitation qui lui a été faite. Nous allons aller à sa rencontre pour voir ce qu'il en est», a affirmé Mme Cazebonne.

Et d'ajouter: «Je suis sénatrice des Français de l'étranger. Je me déplace beaucoup à travers le monde à la rencontre aussi de la communauté française. Je suis là aussi pour ça. Je suis particulièrement investie dans les écoles françaises à l'étranger. Je viens faire la tournée des écoles et emprises françaises en République du Congo. A ce titre, je vais m'entretenir avec



Pierre Mabiala et Mme Samantha Cazebonne

les différentes composantes de la présence française: lycées français, Institut français du Congo, France Volontaire, projets liés au service de coopération et d'action culturelle».

Pour la sénatrice française, les lycées scellent l'amitié de la France. «C'est toujours un honneur pour nous de savoir que de nombreux pays dont le

Congo font confiance à ce modèle d'éducation. Pour nous, c'est une véritable marque de reconnaissance lorsqu'on choisit le modèle français de l'éducation plutôt que le modèle anglo-saxon, chinois ou autre. C'est aussi pour témoigner et vous remercier de nous faire confiance».

Cyr Armel YABBAT-NGO

AFRIQUE DE L'OUEST

Table ronde régionale sur l'évaluation des politiques publiques

A l'invitation de CLEARFA et du CESAG, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a séjourné à Abidjan du 21 au 24 novembre pour participer à la table ronde régionale sur l'évaluation des politiques publiques dans l'espace UEMOA sur le thème: «L'évaluation, un outil d'endogénéisation des politiques publiques au sein de l'espace UEMOA: état des lieux et perspective». La cérémonie d'ouverture a été patronnée par Mme Niale Kaba, ministre de l'Economie, du plan et du développement de Côte d'Ivoire.

Les partenaires techniques et financiers tels que la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), l'Unicef, l'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (3ie), y ont pris part.

La cérémonie de clôture a été patronnée par le ministre Luc Joseph Okio. Il a rappelé l'intérêt de l'institutionnalisation et de la professionnalisation de l'évaluation comme outil d'amélioration de la performance de l'action publique. Cette table ronde a ouvert de nouvelles perspectives dans le processus de mise en œuvre des pratiques évaluatives en République du Congo. En marge de sa participation à la table ronde, le ministre Luc Joseph Okio a été reçu en audience par M. Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME de Côte d'Ivoire. Pour s'enquérir de l'expérience ivoirienne en matière d'approche inclusive et participative dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Les deux ministres ont con-

venu de poursuivre leurs efforts en vue du renforcement de partenariat au moyen d'échanges d'expérience, voire de délégation.

Le 23 novembre, le ministre Luc Joseph Okio a rencontré Mme Anne Désirée Ouloto, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration publique. Leurs entretiens ont porté sur les modalités de mise en œuvre du protocole de coopération signé le 13 juin 2023 entre leurs deux pays, en matière de Fonction publique et de modernisation de l'administration publique. Les deux interlocuteurs ont convenu de veiller à la mise en œuvre de ce protocole de coopération au moyen d'échanges d'expériences et de délégations. La Ministre d'Etat a présenté à son homologue congolais le centre de gestion de la relation usager-client «CRUC» permettant aux usagers de gérer leurs préoccupations administratives sans se déplacer à travers une plateforme digitale, dénommée: «LOGIREC». Dans la même veine, le ministre s'est entretenu le 24



Photo de famille

novembre avec M. Roger Charlemagne Dah, secrétaire général du Gouvernement. Les questions relatives au renforcement de l'état de droit et à la rationalisation de l'Etat aussi bien que celles concernant la simplification des procédures administratives, les outils de veille dans l'application des lois ont été abordées.

Le secrétaire général du Gouvernement s'est engagé à promouvoir les relations de coopération entre les deux pays et à poursuivre une collaboration étroite avec les cadres du ministère en charge de la réforme de l'Etat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

ces. Mais les juges ont dit leur dernier mot et je vais pouvoir aller en cassation, car c'est notre pouvoir aussi. Pour le cas de monsieur Duval, quel est le mobile qu'on a retenu? Et monsieur Makaya a dit qu'il n'a jamais eu de problème avec monsieur Duval et ce dernier a dit la même chose qu'il n'a jamais eu un problème avec le couple Makaya. La messe a été dite, mais nous allons en cassation», a dit l'avocat de la défense.

De son côté, Maître Diane Peggie Nzebele, avocat de la partie civile, a été satisfaite par le verdict prononcé, car la Justice a fait son travail comme il le fallait. Et pour l'avocat de la partie civile, il y a des preuves et même une vidéo. «Donc, les preuves ont été tangibles et les accusés ont reconnu avoir exercé les violences sur la dame, sur l'enfant et sur le mari. Monsieur Duval était le principal instigateur. Il mérite cette sanction», a-t-il dit.

Madocie Déogratias MONGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

TV Congo : sanctionné, non-sanctionné ou le rétropédalage du ministre

Samedi 2 décembre 2023, le cameraman de Télé-Congo Séraphin Okemba a été accueilli triomphalement par ses collègues. Etreintes, bises, mots d'encouragement, éloges, cris de joie : tôt dans la journée, les réseaux sociaux s'étaient emballés, annonçant sa suspension par le ministre de la Communication Thierry Lézin Mougalla, «pour avoir filmé des autorités somnolant» lorsque le président Denis Sassou-Nguesso délivrait, le 28 novembre dernier, son message sur l'état de la Nation. Cet accueil jette la confusion dans les esprits. Le ministre, réagissant par vidéo, nie l'avoir suspendu après avoir lu une lettre dans laquelle Séraphin Okemba présente ses «excuses» suite à son «comportement reprochable» et avoue avoir «commis une erreur d'ordre éthique et moral». Comprenez qui pourra !

Mathias Dzon s'en prend à «l'Etat/PCT»

Le président de l'ARD (Alliance pour la République et la démocratie) et du parti UPRN (Union patriotique pour le renouveau national), Mathias Dzon, a réagi sévèrement au drame survenu la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre 2023 au Stade d'Ornano où 32 jeunes gens ont péri dans une bousculade. «La responsabilité principale de la tragédie du 21 novembre revient à l'Etat/PCT qui n'a ni une véritable politique économique, ni une politique dynamique de l'emploi des jeunes en particulier. En effet, si l'Etat PCT avait construit des entreprises et créé les conditions de l'auto-emploi, la tragédie du 21 novembre n'aurait pas eu lieu. Pourtant, de 2003 à 2014, l'Etat/PCT a engrangé la faramineuse somme de près de 133 milliards de francs CFA. Avec cette somme colossale, le Congo-Brazzaville aurait déjà pu atteindre le statut de pays émergent. Malheureusement, malgré les ressources financières énormes engrangées, l'Etat/PCT a réalisé le macabre exploit de plonger le Congo dans le chaos et son peuple dans l'extrême pauvreté», a-t-il déclaré.

Un enfant de 4 ans se noie dans une piscine privée à Bacongo

Terrible accident vendredi 1^{er} décembre 2023, en début d'après-midi à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Un enfant d'environ 4 ans a trouvé la mort par noyade dans la piscine d'un espace de réjouissances clos, situé rue Ball avant l'intersection avec l'avenue Simon Kimbangu. Le nourrisson serait tombé dans l'eau alors qu'il venait d'échapper à la surveillance de sa mère qui tient un petit restaurant tout à côté. Selon des témoignages, en sortant l'enfant de la piscine, les gens n'ont pas réussi à le réanimer, il était déjà mort. L'entrée principale de l'espace était-elle ouverte? Qui s'y trouvaient? Où étaient les parents de la victime? Autant de questions et d'autres qui restent encore sans réponse. Une enquête sera ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

Que d'eau, partout !

Les habitants de Pointe-Noire avaient les pieds dans l'eau à la suite de la pluie tombée sans discontinuer sur cette ville la nuit du jeudi 30 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2023. Elle n'a cessé que dans l'après-midi, après 15h. Les dégâts et désagréments sont, bien sûr, importants. Mais Pointe-Noire ne constitue pas un cas isolé. Le ciel semble avoir décidé de déverser sa colère sur plusieurs villes congolaises. De Pointe-Noire à Impfondo en passant par Divénié, Dolisie, Mbinda, Brazzaville et bien d'autres villes, ils sont nombreux à avoir les pieds dans l'eau chaque fois qu'il pleut. C'est un phénomène normal quand on sait que le pays est situé en zone équatoriale, donc exposé à des pluies abondantes. On devait s'y habituer et s'y préparer. Seulement voilà, on a l'impression que personne n'est conscient de cette réalité, ne tient compte de ces paramètres. «Et on feint, chaque année, d'être victimes des inondations», dénoncent des analystes. Comme la fable de La Fontaine en saison sèche, on chante et on a l'esprit ailleurs. Les populations paient le prix fort de cette insouciance.

De là-haut, ton sourire illumine nos cœurs !

7 décembre 2019- 7 décembre 2021, 4^e anniversaire du rappel à Dieu...

Les messes pour le repos de l'âme Judiaine Mimiche "Ma Ngudi" EKONDZA sont dites tous les dimanches à 10h30 en l'église Notre-Dame des victoires à Ouenze. Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse pour sa mémoire. Amour éternel.

Yvonne NDZIMBA, les enfants et les petits enfants.



COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

Poursuite de la consolidation de la situation macroéconomique nationale

Le Comité national économique et financier (CNEF) du Congo était réuni en session ordinaire, couplée à l'installation officielle du directeur national de la BEAC, vendredi 24 novembre 2023 à Brazzaville. La cérémonie a été présidée par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances, en présence de ses collègues, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Ludovic Ngatsé, respectivement, du Plan et du Budget, et de Michel Djombala, vice-gouverneur de la BEAC, de Marcel Ondélé, secrétaire général adjoint de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), et de Serge Dino Daniel Gassackys, directeur national de la BEAC. Ce Comité a noté la poursuite de la consolidation de la situation macroéconomique nationale.

Les membres du Comité ont examiné, entre autres dossiers, l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours du troisième trimestre 2023 et l'état de mise en œuvre des actions portant sur les orientations de la CEMAC.

Sur le plan international, le comité a noté le regain de l'activité économique mondiale au deuxième trimestre 2023. A ce titre, le FMI a maintenu inchangée sa prévision de croissance pour l'économie mondiale en 2023 à 3%, contre 3,5% en 2022. L'inflation reviendrait à 6,9% en 2023, contre 8,7% en 2022.



Une vue des membres du Comité pendant les travaux

Au niveau sous régional, les prévisions révisées pour cette année tablent sur un ralentissement de la croissance économique. Elle est prévue à 2,4% en 2023, contre 2,7% précédemment projetée, après 2,8% en 2022, en raison principalement du recul plus important de l'activité pétrolière. L'inflation resterait élevée à 5,7% en moyenne, contre 5,6% un an plus tôt, traduisant la hausse des prix des produits alimentaires importés et du carburant dans plusieurs pays.



photo de famille après l'installation officielle du directeur BEAC Congo

Au niveau national, le comité a confirmé la poursuite de la consolidation de la situation macroéconomique du pays au cours de l'exercice 2023, avec un taux de croissance du PIB réel qui ressortirait autour de 4%, au lieu de 3% projeté précédemment, après 0,4% en 2022. Cette situation résulterait principalement de la hausse attendue des activités dans le secteur pétrolier, ainsi que de la progression des activités dans le secteur hors pétrole. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est élevé à 3,4% à fin juin 2023, contre 2,6% une année plus tôt, en raison principalement de l'inflation importée. L'examen des différentes modalités de financement de l'économie congolaise au 30 septembre 2023 a permis au comité de relever concernant le financement bancaire que l'encourt des crédits a progressé de 8,5%, tandis que les créances en souffrance ont reculé de 5,3%.

S'agissant des financements levés sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, ils affichent un encourt de 1.964,2 milliards de francs CFA, en hausse de 53,7%. Pour le suivi des actions sur des orientations de la CEMAC, les membres du comité ont reconnu des avancées, notamment dans le domaine de l'interconnexion des plateformes informatiques des administrations fiscales et des douanes, dans le cadre du projet du compte unique du trésor.

A la fin des travaux du Comité est intervenue la cérémonie d'installation officielle du directeur national de la BEAC Congo. Michel Djombala, en tant que vice-gouverneur, après avoir décliné la feuille de route définissant le cadre de l'action à la tête de cette institution, a précisé que Serge Dino Daniel Gassackys, directeur national de la BEAC Congo, «est un cadre compétent et nanti d'une riche et longue expérience professionnelle installé aux commandes à la direction nationale de la BEAC pour le Congo».

A noter que le nouveau directeur national est le septième directeur à occuper ce poste. Le ministre Jean-Baptiste Ondaye a insisté que «le nouveau directeur qui connaît parfaitement la maison, assumera ses fonctions avec rigueur, dévouement, loyauté et fidélité comme ses prédécesseurs...».

Philippe BANZ

ENTREPRENEURIAT

Valoriser les métiers de première ligne

La ville de Montréal, au Canada, abritera du 10 au 12 avril 2024, la foire économique Canada-Afrique (FECA). Prélude à cette rencontre, Hische André Yaba, promoteur de cette rencontre économique depuis 2014, a animé par visioconférence jeudi 23 novembre dernier une conférence de presse pour édifier l'opinion sur le bien-fondé de cet événement. Le natif de la République du Congo, expatrié depuis l'âge de 12 ans, s'est étalé sur le fait de valoriser les métiers de première ligne pour développer l'Afrique. Pour lui, «c'est avec tout ce qui est technique qu'on développe une classe moyenne». «La formation et/ou l'éducation à ces différents métiers dits de première ligne: la plomberie, la soudure, la mécanique auto, l'électricité, l'électronique, la coiffure, l'infirmerie, l'enseignement, etc., c'est la solution africaine pour le développement».

Coach en développement d'affaires, Hische André Yaba est l'un des maillons essentiels du réseau de la diaspora en affaires (RDA). Ce dernier vise à rapprocher l'Afrique et le Canada, pour permettre au continent africain de bénéficier de l'expérience et de l'expertise du Canada en matière de formation technique et professionnelle. Le champ d'action de cette organisation est orienté vers «les métiers de première ligne», a insisté le conférencier. Pour lui, en Afrique le champ classique de l'éducation est plus orienté

vers l'obtention des diplômes universitaires comme gage de réussite dans la société. Ce faisant, «vous allez convenir avec moi que quand vous avez un tel diplôme c'est pour être administrateur, ou fonctionnaire. Mais cela n'a jamais développé un pays. Le système classique est fait pour entretenir et maintenir les fonctions publiques ou encore les systèmes administratifs...mais le secteur technique, malheureusement, dans toute la configuration des pays d'Afrique francophones est très peu développé. Alors que c'est à travers tout ce qui est



Hische André Yaba

technique qu'on crée une classe moyenne...il faut entretenir nos voitures, il faut bien se vêtir, il faut, éventuellement, maintenir les infrastructures et tout ce qui a été mis en place, en bon état, etc. et la tendance est souvent de faire appel à la main d'œuvre internationale, parce que, c'est elle qui a une expertise attirée. Pourtant l'Afrique représente une grande opportunité à travers sa main d'œuvre, mais non qualifiée. Si seulement celle-ci venait à être formée et certifiée au plan technique...», a soutenu

Hische André Yaba. Le Canada l'a compris et ses champs d'actions sont, entre autres, orientés vers la formation technique. Pour lui, la foire économique Canada-Afrique est une opportunité pour l'Afrique de s'approprier ce que les autres savent bien faire pour enfin permettre au continent de profiter pleinement de ses différentes ressources humaines et matérielles pour booster son développement économique.

Gaule D'AMBERT

FORMATION

Sensibiliser les étudiants et les Ongs sur le système comptable de l'acte de l'OHADA

Le temple du centenaire, paroisse du Plateau centre-ville de l'Eglise évangélique du Congo, a servi de cadre le 25 novembre 2023, à la journée porte ouverte sur la présentation de l'acte système comptable OHADA des entités à but non lucratif. C'est l'Ong consulting-formation-accompagnement (LCG) que dirige Clif Loussakou, consultant et formateur indépendant, qui a été le principal orateur. Cette journée qui s'est déroulée en présence du pasteur Okanna Brey Auchs, responsable de la paroisse du Plateau temple du centenaire, a connu la participation de près d'une centaine d'étudiants et responsables d'Ongs sélectionnés pour la circonstance et qui y ont accordé un vif intérêt.

Clif Loussakou a indiqué que c'est dans un rapport, dans le volet juridique, qu'a été publié l'acte système comptable OHADA des entités à but non lucratif, afin de permettre aux acteurs concernés de se conformer à la loi. Ce rapport soutient et retrace les succès obtenus, d'autant plus que de nombreuses entités tant publiques que privées ou religieuses se déploient avec succès pour trouver des stratégies afin de renverser les tendances et d'éviter de tomber dans le flou. «Le traité instituant l'Organisation

pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) à être présenté au sommet de Port-Louis, à l'île Maurice, le 17 octobre 1993, et signé par les Etats. Puis modifié le 17 octobre 2008 au sommet de Québec, au Canada. Au total, onze actes ont été signés dont le plus récent est l'acte uniforme relatif au système comptable des entités à but non lucratif adopté à Niamey du 21 au 22 décembre 2022 par le Conseil des ministres des pays membres. Désormais, les pays membres de l'espace OHADA disposent



Les participants

d'un cadre à la fois juridique et comptable qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les entités à but non lucratif trouvent leur cadre référentiel dans ce nouveau système riche en innovations et adapté au contexte de l'heure. Les actes uniformes une fois adoptés, seront directement applicables et obligatoires dans les Etats parties, nonobstant toute disposition contraire de droit interne

antérieure ou postérieure en son article 10 du traité OHADA-Québec 2008», a dit Clif Loussakou. Signalons que le pasteur responsable du temple du centenaire, qui a hautement apprécié cette initiative, a souhaité voir l'Ong consulting-formation-accompagnement organiser d'autres activités similaires au profit des fidèles de sa paroisse.

Pascal BIOZI KIMINO

CHANGEMENT DE NOM

Je me nomme MPIKA-BOUNGOU Charel Hugues Clément.

J'entends désormais m'appeler MPIKA MOUNKALA Siméon Charel. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pour s'opposer dispose de trois (3) mois pour le faire.

SIERRA LEONE

La CEDEAO préoccupée par le putsh manqué

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), s'est déclarée prête à envoyer des éléments en Sierra Leone, théâtre d'une tentative de coup d'État dimanche 26 novembre dernier ayant causé une vingtaine de morts.

Des images du président Julius Maada Bio recevant la veille une délégation de haut rang de la CEDEAO et du Nigeria, acteur majeur de la région actuellement à la tête de l'organisation, ont été diffusées sur les réseaux sociaux par la présidence sierra-léonaise. D'après le président de la Commission de la CEDEAO, Omar Aliou Touray, "le président de l'autorité nous a demandé de souligner que la CEDEAO était prête et s'engageait à soutenir le peuple de la Sierra Leone dans ses efforts pour renforcer la sécurité nationale par tous les moyens, y compris en déployant en Sierra Leone des éléments régionaux si nécessaire".

Pour Malam Nuhu Ribabu, conseiller à la sécurité nationale du Nigeria, "la CEDEAO et le Nigeria n'accepteront aucune interférence avec la démocratie, la paix, la sécurité et la stabilité en Sierra Leone".

Dimanche, Freetown a été le théâtre de plusieurs heures de confrontation armée entre les forces de sécurité et des individus tentant de forcer une armurerie militaire. La prison centrale et d'autres établissements pénit-



Après la tentative de coup d'Etat, le Président Bio salue la bravoure des soldats

entiaires ont été pris d'assaut, entraînant l'évasion de plusieurs dizaines de détenus. Ils ont été coordonnés par des militaires en service ou à la retraite, comme l'a indiqué le porte-parole de l'armée. Les motivations ni les objectifs de ces événements n'ont pas été détaillés par les autorités. Ces

incidents ravivent le spectre d'un nouveau coup d'État en Afrique de l'Ouest, région qui a connu depuis 2020 des troubles au Mali, au Burkina Faso, au Niger et en Guinée, tous pays membres de la CEDEAO.

Alain-Patrick MASSAMBA

AUTRICHE

Interpol a commémoré son centenaire à Vienne

Les travaux de la 91e session de l'Assemblée générale d'Interpol ont débuté mardi 28 novembre à Vienne, en Autriche. Ils ont connu la participation du Maroc, représenté par une délégation de haut niveau, conduite par Abdellatif Hammouchi, directeur général de la Sûreté nationale et de la surveillance du territoire.

Cette année, ces célébrations ont été l'occasion de mettre l'accent sur la position unique d'Interpol, en tant que seule organisation dont le mandat et les infrastructures

techniques permettent le partage d'informations de police à l'échelle mondiale, et son rôle central dans l'architecture sécuritaire internationale. Selon Ahmed Naser Al-Raisi, président d'Interpol, "depuis sa création, l'organisation a mené d'innombrables opérations au cours desquelles des criminels ont été arrêtés, des enfants ont été sauvés, des armes, des drogues et des produits illicites ont été saisis. Nous devons tous être fiers de ces réalisations. Aucun pays ni aucune région ne doivent être laissés de côté dans la lutte contre la criminalité".

SENEGAL

Promouvoir les échanges entre les armées d'Afrique

Promouvoir les échanges entre les armées africaines, tout en renforçant les partenariats avec l'étranger, c'est l'une des missions du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique qui s'est achevé, mardi 28 novembre à Dakar, au Sénégal. Il a mis au centre des discussions "l'Afrique des potentiels et solutions face aux défis sécuritaires et à l'instabilité institutionnelle."



Les dirigeants du continent présents au 2e Forum sur la paix et la sécurité en Afrique à Dakar

Environ 400 participants, dont des décideurs civils et militaires, des experts et des chercheurs, ont insisté sur la mutualisation des partenariats locaux et régionaux dans la lutte contre les groupes armés et le terrorisme. Pour le fondateur du think-tank Initiative pour la paix et la sécurité en Afrique, spécialisé dans les questions de défense et de paix, Aliou Ly, "il est impératif que les armées africaines mutualisent leurs forces pour venir à bout des groupes terroristes dans les pays du Sahel. Je pense que les pays africains devraient opter pour l'autonomie stratégique dans le domaine de la sécurité, mais aussi chercher des partenaires locaux et régionaux.

C'est-à-dire que les pays africains collaborent en matière de sécurité pour combattre l'extrémisme violent". La mutualisation des Forces régionales avec une capacité d'intervention rapide, a affirmé Aliou Ly, "est aussi ce que préconisent les participants du Comité scientifique du Forum qui en est à sa neuvième édition. Les armées africaines doivent maintenant pouvoir contrer les menaces djihadistes. Les armées africaines n'étaient pas préparées à ce genre de menace. On voyait que le terrorisme se répandait dans

d'autres pays. Au Moyen-Orient. Et on disait souvent que cela concernait les autres. Or, le terrorisme s'est répandu en Afrique, notamment après la chute de Kadhafi en Libye", a-t-il expliqué. Si en 2022, le Forum de Dakar avait permis de faire le diagnostic des défis de stabilité et de souveraineté de l'Afrique, cette année, la rencontre s'est illustrée comme un espace de réflexion stratégique afin de proposer des solutions africaines aux défis sécuritaires et institutionnels du continent.

Alain P. MASSAMBA

Pour Karl Nehammer, chancelier fédéral autrichien, "cent ans après sa création, Interpol peut désormais écrire un nouveau chapitre dans la lutte contre la criminalité organisée internationale. Ce centenaire est l'occasion de mesurer le chemin parcouru. Il y a 100 ans, le chef de la police de Vienne a convoqué des délégations de police en Autriche afin de construire un réseau, à une époque où cela était inhabituel". Fondée officiellement en 1923, l'idée

de la création d'Interpol naît lors du 1er Congrès de police judiciaire internationale à Monaco, en avril 1914. Mais, le projet doit être mis en attente, du fait du déclenchement de la 1ère Guerre mondiale. L'idée d'un organe de police internationale est relancée par Johannes Schober, le chef de la police de Vienne. Il organise le 2e Congrès de police judiciaire internationale à Vienne en 1923, auquel participent des représentants de 20 pays. Depuis sa création, le travail de l'or-

ganisation a consisté notamment à relier les polices, à travers un contact direct entre les polices de différents pays, en vue de faciliter les enquêtes transfrontalières; promouvoir une communication rapide entre les pays pour localiser et arrêter les malfaiteurs dans les meilleurs délais; développer l'identification des malfaiteurs; normaliser les fichiers et renforcer les mécanismes d'extradition.

A-P. MASSAMBA



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG) et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE, ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS ET HARCELEMENTS SEXUELS (Publication du 5 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (05) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un spécialiste en Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS).

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le spécialiste en charge des questions liés aux Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) du ProClimat veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de violences basées sur le genre, d'exploitations et abus sexuels et/ou de harcèlement sexuel (VBG/EAS/HS) dans la mise en œuvre de toutes les activités du ProClimat. Le Spécialiste en VBG/EAS/HS sera placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui, il rendra compte de ses activités et travaillera en étroite collaboration avec tous les membres de l'équipe du Projet, notamment l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et les Bureaux Satellites Paysagers (BSP).

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MP-SIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le spécialiste en Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et

harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) doit avoir :

- Une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;
- Une expérience opérationnelle pertinente dans la supervision et la mise en pratique d'activités de prévention et/ou de traitement des VBG/AES/HS ;
- Une expérience professionnelle dans le contexte d'urgences sanitaire et de l'aide humanitaire ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social des projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale ;
- Une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Une expérience significative dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication /Communication pour le Changement de Comportement) ;
- Une bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de VBG/AES/HS ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;
- Une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
- Une connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès ;
- Une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- Une bonne expression orale et écrite en français ;
- Une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, kituba) constitue un atout ;
- La capacité de travailler sous pression.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été

admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LY-AUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 19 décembre 2023 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 4 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

PAROISSE SAINT NICOLAS DE MAKANA II

Bénédiction du nouveau presbytère

La communauté paroissiale de Saint Nicolas de Makana II, dans la partie sud de l'archidiocèse de Brazzaville, était dans la joie de recevoir Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui était allé bénir, inaugurer le presbytère nouvellement construit et reconforter dans la foi les chrétiens de cette paroisse située en zone rurale. C'était dimanche 20 août 2023, vingtième dimanche du temps ordinaire de l'Année liturgique A.

Présidée par l'archevêque, la messe a été concélébrée par les pères Pierre Maboto Piercy, curé de la paroisse, Valéry Amian, conseiller provincial, Jean Musangu, délégué provincial, Casimir Moukoubou, directeur diocésain de la liturgie, les abbés Servais Moumoko Loupeth, curé-doyen du doyenné Sacré-Cœur, Crispin Lopez Massamba, vicaire de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, etc. Dans la foule des participants à cette messe pouvaient être distingués MM. Bruno Aurélien Samba Malonga, sous-préfet de Goma Tsé-tsé, Jacques Samba, chef du village de Makana I, Clotaire Sita Milandou, chef du village de Makana II, Joseph Batangoua, chef du village de Mayitokou, etc.

Au début, le curé avait souhaité la bienvenue à l'archevêque, arrivé dans cette paroisse rurale en dépit de ses multiples occupations. Pendant l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, s'inspirant des textes liturgiques du vingtième dimanche du temps ordinaire de l'Année A,

avait exhorté les chrétiens à la persévérance et à la fidélité en Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur qui est le chemin, la vérité et la vie.

Peu avant la fin de la messe, trois allocutions avaient été prononcées : celle du vice-président du Conseil pastoral paroissial de Makana II, le mot de remerci-



L'archevêque, le curé, le sous-préfet, l'ingénieur des travaux et les participants à la cérémonie devant le bâtiment inauguré

ments du curé à l'archevêque pour son soutien multiforme et aux différents bienfaiteurs pour leur apport significatif dans la réalisation de ces travaux, et l'intervention du délégué provincial de la congrégation des Fils de l'Immaculée conception qui



Mgr Bienvenu Manamika coupant le ruban symbolique marquant l'inauguration du presbytère

avait encouragé la communauté paroissiale à s'investir davan-

tage dans la prise en charge de leurs pasteurs. A noter que cette congrégation, à laquelle appartient le curé, a soutenu matériellement et financièrement ce chantier. Peu avant son ultime intervention, Mgr Bienvenu Manamika

Bafouakouahou avait remis une bible en lari et des ornements liturgiques composés des chasubles de couleurs verte et blanche au curé de la paroisse, symboles de la communion fraternelle entre l'archevêque et ses collaborateurs, entre le sommet et la base de l'Eglise diocésaine de Brazzaville. Puis, l'archevêque avait remercié la communauté des Yamboté de Beijing en Chine et un couple en France qui avaient apporté leur contribution à la construction de ce presbytère qui était sorti de terre après sept mois de dur labeur.

Après la messe, la procession de sortie s'était ébranlée vers le presbytère où l'archevêque avait procédé à l'exécution du rite de bénédiction et à la coupure du ruban symbolique marquant l'inauguration de ce bâtiment abritant le presbytère dont le

premier coup de pioche avait été donné le 23 janvier 2023.

Gislain Wilfrid BOUMBA

.... Ils ont dit:

M. Bruno Aurélien Samba Milandou, sous-préfet de Goma Tsé-tsé: «La communauté des Yamboté de Beijing en Chine a réagi. C'est un appel de pied à tous les donateurs. Makana avait un renom. Je crois que la balle se renverse, l'image aujourd'hui est en train de s'améliorer et tout le monde y croit. Donc à tous les donateurs, à tous les bienfaiteurs, vous êtes les bienvenus à la paroisse Saint Nicolas et précisément à Goma



Tsétsé et nous tous y compris.»

Frère Jean Claude Nzassi Makongo, de la Congrégation des Fils de l'Immaculée Conception, ingénieur en bâtiment: «Nous avons été consultés par notre provincial, le père Victor Auga-

gneur. Il nous a demandé de venir construire ici à Makana. La première des choses, il fallait inspecter les lieux pour savoir la nature du site sur lequel il fallait planter le bâtiment. Nous sommes arrivés, nous avons constaté que c'est un site qui était vraiment accidenté. Il nous fallait faire ce que nous appelons nous, les études sur le terrain.



Ce que nous avons fait, c'était sur le papier. Maintenant, arrivés sur le terrain, il fallait voir les réalités qui se trouvaient sur le site. Nous avons implanté le bâtiment depuis le 27 janvier 2023, malgré que ce n'était pas facile parce que nous sommes très éloignés de la ville. Cette maison est constituée de cinq chambres dont une chapelle de la communauté qui va permettre que le prêtre puisse se recueillir.»

Propos recueillis par Jean Claude NKODIA de Radio Maria émettant de Kinshasa, Destin BIKOUTA de Youtube / Brazzaville et retranscrits par Gislain Wilfrid BOUMBA

CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

Récollecion diocésaine du Temps de l'Avent

L'église Saint Paul de Madibou a été le cadre choisi pour la Récollecion diocésaine du Temps de l'Avent de la Confrérie Sainte Rita de Brazzaville. Placée sous le thème : «Tous appelés d'un seul cœur à continuer la construction de notre confrérie», cette récollecion a été animée par l'abbé Servais Moumoko Loupeth, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita, samedi 25 novembre 2023, en la veille de la solennité du Christ-Roi de l'univers.

Plusieurs membres des confréries paroissiales Sainte Rita, sous l'autorité du bureau diocésain conduit par Mme Stella Scholastique Mikembi, vice-présidente diocésaine de la confrérie à l'honneur, ont pris part à cette activité qui a culminé par une messe présidée par l'abbé Presley Taveld Nkodia, aumônier diocésain adjoint de la confrérie Sainte Rita et concélébrée par l'aumônier diocésain à qui a incombé le devoir liturgique de prononcer l'homélie.

L'enseignement de l'aumônier était subdivisé en trois parties : la définition du temps de l'Avent, les attentes du peuple de Dieu par rapport à cette période du temps liturgique ; l'approfondissement du thème de l'Année pastorale en cours : «Tous appelés d'un seul cœur à continuer la construction de notre diocèse» (Agée 1,8) et son adaptation au contexte de la confrérie Sainte Rita ; la vulgarisation, l'examen et l'appropriation de la première lettre pastorale de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, intitulée : «Pourquoi, vous mettez-vous là à regarder le ciel»

(Ac. 1, 101-11).

Au cours de cet enseignement, l'abbé aumônier a exhorté les ritiens et ritiennes à ne pas s'attarder sur le passé, à s'engager résolument dans la construction de la confrérie en apportant aussi leur part nécessaire à l'édification de l'Eglise diocésaine. A la manière des pionniers et de nos prédécesseurs qui ont laissé leurs empreintes dans l'Eglise diocésaine et dans la confrérie, par leur travail et pour tout ce qu'ils ont réalisé, nous aussi, à notre tour, sommes appelés à construire à notre manière, dans



Une vue des participants à la récollecion

l'humilité et la simplicité, cette Eglise et cette confrérie que nos anciens nous ont léguées, afin de pérenniser l'œuvre du Seigneur sur cette terre des hommes.

Au terme de cet enseignement, une messe animée par la chorale diocésaine a marqué la fin

de ce rassemblement liturgique qui a annoncé les couleurs du temps de l'Avent, au cours duquel, nous attendons la venue du Sauveur à Noël pour nous vivifier et fortifier notre foi en Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Gislain Wilfrid BOUMBA

NECROLOGIE

Les enfants Ndokolo et la famille MVIMBA ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et grand-mère la veuve NDOKOLO née Madeleine YOUNGUI, survenu le samedi 25 novembre 2023 à Paris, en France. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 453 rue Nko au Plateau des 15 ans, à côté de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde. Le programme des obsèques prévoit le rapatriement de la dépouille au Congo le lundi 11 et l'inhumation au cimetière du Centre-ville de Brazzaville, le mercredi 13 novembre 2023.



NECROLOGIE

Les enfants MONKOUKA: Zéphirin (Zéphis), Anathasie, Prudence, Judicaël, Carole, Love ; ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père M. Hilaire MONKOUKA, survenu à Brazzaville, le 30 novembre 2023, au Centre Hospitalier et universitaire (CHU). La veillée se tient au n°18 de la rue Mouléké après l'Avenue de l'Intendance à Talangai. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



PUBLICATION

«Femme sujet de dignité et d'égalité. Éloge à la femme africaine» de l'abbé Lys Mokoko, prêtre du diocèse de Ouesso

Après son livre intitulé: «Guérison et délivrance aujourd'hui: Quelques repères de vigilance pour nos groupes de prière en Afrique», paru en 2021 aux éditions Médiaspaul de Kinshasa, l'abbé Lys Mokoko a publié un nouvel ouvrage, pour le grand bonheur du monde de la recherche et de toute personne éprise des valeurs de dignité et d'égalité. Prêtre du clergé diocésain de Ouesso, l'abbé Lys a soutenu son Master canonique de Philosophie à l'Université catholique de Lyon en France. Membre du Laboratoire Joseph Ratzinger, c'est mû par ses recherches en philosophie politique que l'abbé Lys a voulu remettre entre les mains de la communauté heuristique son nouveau livre: «Femme sujet de dignité et d'égalité. Éloge à la femme africaine.» Paru en 2023, aux éditions Connaissances et savoirs à Paris, ce nouveau livre a été préfacé par Mme Inès Bertille Nefer Ingani, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, et postfacé par sœur Josée Ngalula, membre de la Commission théologique internationale.



La couverture du livre

Divisé en quatre chapitres, le nouveau livre de l'abbé Lys procède d'une conviction forte: l'Afrique demeure une terre en panne d'égalité et de parité entre homme et femme. Ce constat est renforcé par les faits

et gestes d'instrumentalisation, d'exploitation, de marginalisation et de violence à l'endroit des femmes. Cet état de fait ne peut laisser indifférent un digne

(Suite en page 9)

Profonde union aux victimes du stade D'Ornano

La tragédie survenue au stade Michel D'Ornano à Brazzaville dans la nuit du 20 au 21 novembre 2023, qui a coûté la mort à plusieurs jeunes gens et filles, a suscité la compassion et la mobilisation de l'Eglise. Solidaire des victimes et de leurs familles, l'Eglise catholique au Congo a célébré des messes de suffrage pour manifester sa communion à tous ceux qui sont morts et ceux qui sont gravement blessés à la suite de cet incident. A Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain, a présidé une messe en la cathédrale Sacré-Cœur mardi 28 novembre, jour où se commémore la proclamation de la République du Congo.



Des cierges allumés sous forme de croix symbolisant l'espérance

L'ambassadeur du Cameroun au Congo Louis-Marie M. Nkoum-Me-Ntseny et son épouse, étaient parmi les participants à cette célébration eucharistique. «*Rassemblés en cette douloureuse heure pour notre nation, nous élevons notre prière de confiance vers Dieu, comme le psalmiste en son temps (Ps 121). Les événements qui endeuillent notre pays nous invitent à prier pour les défunts, ces jeunes arrachés trop tôt à l'affection de leurs parents. Ils nous invitent aussi à prier pour les familles des victimes et pour tous les rescapés gravement blessés*», a confié Mgr Manamika. «*De même, a précisé l'archevêque de Brazzaville, les évêques ont voulu que nos prières s'élèvent vers le ciel, en ce jour anniversaire de proclamation de la République du Congo pour que le Seigneur répande sa consolation dans les cœurs et fortifie l'unité nationale, car la mort n'a pas choisi de frapper une région particulière. Ceux qui sont morts proviennent de toutes les régions de notre pays*». Les textes liturgiques portaient sur la mort des fils et filles de Job sur qui s'est écroulée la mai-

son où ils se trouvaient, ainsi que sur les Galliléens massacrés par Pilate dans le temple de Jérusalem pendant qu'ils étaient en prière et sur les victimes de la chute de la tour de Siloé qui fit 18 morts. Face aux multiples interprétations malencontreuses générées par cet événement funeste, Mgr Manamika a tenu à éclairer les consciences: «*Nous savons aussi que Jésus va à l'encontre de toutes les questions qui établissent un lien de causalité mécanique entre les tragédies et ceux qui les subissent. En d'autres termes, nous savons que Jésus réfute les considérations hâtives sur la corrélation entre le mal et le péché, lorsqu'on recherche la culpabilité chez les victimes de malheurs. Les Saintes Ecritures nous appellent plutôt à la conversion en considérant notre fragilité humaine et le caractère souvent imprévisible de la mort comme le relatent ces récits qui exposent les situations dramatiques face auxquelles Jésus lui-même manifeste sa plus grande attention envers les victimes et leurs proches*». L'initiative de ces messes est une disposition de la Conférence

épiscopale du Congo, qui comme toujours, n'est pas restée indifférente à ce drame qui frappe la nation. En effet, les jeunes qui ont trouvé la mort s'étaient rendus avec enthousiasme au stade D'Ornano dans l'espoir de se faire enrôler dans les rangs des Forces armées congolaises. Mais, à la place du bonheur, ils ont plutôt été précipités à la tombe. Dans une circulaire datée du 24 novembre 2023, signée de Mgr Manamika, président de la Conférence épiscopale du Congo, les évêques ont tenu à préciser l'esprit dans lequel étaient organisées ces messes de suffrage célébrées le jour où le Congo commémore son érection en République. Elles avaient pour but de porter dans l'eucharistie le repos des âmes des victimes et prier pour la paix et l'unité nationale, avec entre autres dispositions: destiner les quêtes de ce jour aux rescapés qui sont gravement blessés, en vue de contribuer à leurs soins. Ces quêtes étaient censées parvenir aux économats diocésains au

plus tard mercredi 29 novembre, lesquels devraient à leur tour les acheminer aux bénéficiaires. Chaque évêque ou son vicaire général devrait célébrer dans sa cathédrale une messe de suffrage à cette intention. Tout en confiant les victimes à la miséricorde de Dieu, les évêques du Congo ont adressé leurs condoléances aux familles des défunts, et exprimé leur profonde union de prière à tous ceux que touche la disparition inopinée de ces forces vives de notre cher pays. Suite à ce drame, une cellule de crise a été mise en place sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso. S'unissant au peuple congolais dans ces instants douloureux, le Pape François et le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat, lui ont manifesté leur proximité à travers des messages de condoléances et de soutien, adressés à Mgr Manamika.

Aristide Ghislain NGOUMA

(Suite de la page 8)

files d'Afrique, qui plus est prêtre et philosophe, si tant est que le prêtre est l'image transparente du Christ compatissant et le philosophe, un éclaircisseur des principales questions sociales. Dans un style clair, l'auteur plaide pour une ré-investiture de la femme dans son rôle de mère des vivants et d'éducatrice de l'humanité. Selon l'auteur, «*penser la femme africaine, c'est penser l'aujourd'hui et le demain de l'Afrique*». Dans ce sens, sa contribution dans ce combat pour l'égalité refuse d'être «*une vaine érudition, un pur intellectualisme ou un pédantisme béat*», mais une occasion d'affirmer que les femmes écrivent également l'histoire de l'Afrique, et par conséquent, «*elles doivent avoir toute leur place dans le processus de construction des communautés africaines*». Pour mener à bien son argumentaire, l'auteur a mobilisé des éléments du passé, du présent et du futur, afin de proposer des actions concrètes à poser, permettant ainsi de sortir de l'épidémie de beaux, mais vains discours. Dans ce sens, le premier chapitre du livre en récitation retrace quelques éléments historiques qui ont concouru à la négation et à la chosification de la dignité de la femme. Le deuxième chapitre met en relief quelques facteurs qui menacent la dignité et l'égalité-parité homme-femme. Au nombre de ces multiples facteurs, l'auteur retient notamment les violences et abus contre les femmes,

l'épineuse question de la dot qui devient une sorte d'acte de vente ou d'achat de la femme, le triste sort de la veuve qui révèle l'incapacité de protection du droit successoral, les muziki ou mutuelles qui se présentent comme des lieux d'accomplissement pour les femmes, et les réseaux sociaux, véritables couteaux à deux tranchants. Le troisième chapitre est une invitation à une refondation socio-anthropologique. Cette refondation est une nouvelle conscience d'éthique relationnelle. Il s'agit concrètement de retrouver à tout prix le sens de la dignité et d'une gouvernance parité-égalitaire. Il s'agit également de réaffirmer le maintien des différences comme une richesse incontournable. Il s'agit enfin de couper définitivement le cordon de domination et de gourmandise masculines, pour mieux assurer une autodétermination de la femme. Pour l'auteur, l'égalité ne saurait être un cadeau offert à la femme. Elle est plutôt constitutive de sa dignité. «*Le premier impératif catégorique envers un être humain, c'est le respect dû à sa dignité parce que c'est la dignité de tous qui fonde notre égalité en droit*». L'auteur propose dans un quatrième chapitre, quelques axes d'actions concrètes. Comme leviers indispensables de redressement de la situation, l'auteur suggère le savoir à la portée de toutes les filles ou femmes. L'éducation étant un laboratoire d'humanisation, les femmes ne pourront réellement prendre le pouvoir que par

leur savoir. Un autre levier est celui de l'entrepreneuriat aux couleurs féminines. Promouvoir l'entrepreneuriat féminin, c'est concrètement soutenir toute formation socioprofessionnelle des filles ou femmes. «*Ces moments de formation encourageront les femmes à devenir plus positives, à améliorer leur niveau de confiance, à viser l'excellence de l'action et de l'innovation en vue de les sortir des clichés et morceaux choisis faussement collés à leur peau*». A ces deux leviers suscités, il est impérieux d'ajouter celui d'une réforme institutionnelle et de l'imaginaire socio-collectif. Car, «*on ne change jamais les mentalités des peuples par un coup de baguette magique, mais par un travail de transformation intérieure*». Somme toute, l'ouvrage de l'abbé Lys Mokoko sur l'éloge de la femme africaine est un appel à l'engagement pour la dignité et l'égalité de la femme. Car, «*Lorsque les disparités hommes-femmes se creusent, se sédimentent, se juxtaposent et se superposent, c'est toute la conscience morale de l'humanité qui se trouve être blessée de la manière la plus grave qui soit*». De cette manière, le lecteur qui acceptera d'ouvrir ce livre et de le parcourir s'engage à devenir un vrai défenseur de la cause de la dignité de toute personne humaine et du relèvement de l'Afrique.

Abbé Newman Suijès
Prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville,
(En mission en France)

«Voix de celui qui crie dans le désert»

Textes: Is 40,1-5.9-11; 64,2b-7; Ps 84 (85),9ab.10,11-12,13-14; 2 P 3,8-14; Mc 1,1-8

Après avoir orienté notre attention vers «*les choses ultimes*» et la venue définitive du Seigneur, voici que le Temps de l'Avent, en ce deuxième dimanche, nous reconduit dans le désert, le lieu que Jésus parcourt en venant vers nous. La venue de Jésus est préparée par la mission de Jean, le Baptiste, qui dans le désert proclame «*un baptême de conversion pour le pardon des péchés*». Le Précurseur du Seigneur représente et accomplit dans sa personne la longue marche du peuple de Dieu, à partir du désert du Sinaï et tout au long de son histoire. Comme le prophète dont la voix retentit dans le livre d'Isaïe - et que nous écoutons dans la première lecture -, l'annonce de Jean le Baptiste réveille finalement dans les cœurs égarés le sentiment de l'attente et l'espoir du salut, tout en les sollicitant à reprendre la marche de la conversion et de la justice. Le lieu du ministère de Jean, le désert, représente la condition humaine dans toutes ses faiblesses et sa précarité; mais il symbolise aussi l'essentialité de notre vie, en dehors de toutes les illusions et les idoles venant de la mondanité et de ce qui est superflu. Le Précurseur incarne cette condition d'essentialité et de sobriété, le manifeste même dans son habillement et dans sa nourriture, tandis qu'il proclame la venue de Celui qui est plus fort et qui nous baptisera dans l'Esprit Saint. La venue du Seigneur, préparée par Jean, se réalise donc dans un contexte de précarité et d'essentialité extrême. Aucun signe triomphal, pas d'armées célestes, aucune manifestation de puissance et de force surnaturelles: le Seigneur choisit de venir en traversant le sable du désert, de salir ses pieds dans la poussière, de parcourir le même chemin que son peuple, que tout homme. C'est l'événement du salut, qui dépasse toute imagination! Le salut du Seigneur vient en effet à notre rencontre dans les mêmes routes que nous sommes capables de parcourir. Son espoir arrive dans le même désert où nous vivons. Ce n'est pas en échappant à la condition humaine et à sa précarité qu'on sera sauvé, mais en la vivant jusqu'au bout, en parcourant ce désert jusqu'à la fin, car c'est ici que le Seigneur vient nous chercher. C'est ici que nous sommes appelés à la conversion, c'est-à-dire à changer de vie, à «*se tourner du mal vers le bien, du péché vers l'amour de Dieu*» avec «*la douleur pour les péchés commis, le désir de s'en libérer, l'intention de les exclure pour toujours de sa vie*» (Pape François). La voix de Jean le Baptiste fait resurgir alors le sentiment de l'attente du Seigneur, qui s'était évanouie. Son appel à la conversion, son cri d'espoir, arrive jusqu'à nous, nous qui sommes souvent enlisés dans le désert, dépourvus de ce faible désir de conversion et de salut. Jean le Baptiste dit à nous aussi que le «*désert*» où nous vivons n'est pas une prison, que notre histoire n'est pas du tout vidée de sens: notre existence est ouverte à la venue du Seigneur, nous allons à sa rencontre, si nous laissons que sa Parole touche nos cœurs et sa Grâce les transforme. C'est à nous d'accueillir l'invitation qui rallume notre désir et rend la vigueur à notre esprit: le chemin de la conversion à l'évangile est le sentier de l'espoir, est la marche du salut, que tout homme peut suivre, que tout le peuple peut parcourir. Le Seigneur n'est pas venu nous promettre une marche triomphale et sans obstacles: nous parcourons la poussière du désert, nous acceptons de salir nos chaussures en marchant et en nous fatiguant. Mais c'est le chemin de la conversion. C'est le parcours de la charité qui conduit au Ciel. Et le Seigneur, Lui, marche avec nous.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)



OFFICE NOTARIAL
J.A. MAMPOUYA-MISSAMOU

«CONSULTING» S.A.S.U
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO),
Enceinte de l'immeuble Diamond , Avenue des Aiglons
Centre-Ville Poto-Poto
R.C.C.M : CG BZV-01-2023-B17-00009

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Benedick Harry MAMPOUYA-MISSAMOU, Notaire, domicilié à l'Office de Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-ville, Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), Boîte Postale 14175, soussigné; a conformément aux lois en vigueur constitué une Société par Actions Simplifiées, suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Constitutive du 11 Août 2023 reçu en dépôt le deux Octobre deux mille vingt-trois, et enregistré à la recette du bureau d'enregistrement et timbres de Poto-poto (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) le 06 Octobre 2023, sous Folio 179/2 N° 3227.

Objet social:

- Intérim et intermédiation;
- Conseils.

Actionariat et Administration de la société:

L'Actionnaire Unique, Monsieur MAKOUBA SISSA EVRARD VENCESLAS assure la Présidence.

Durée: 99 ans

Dépôt greffe: 06 novembre 2023.

POUR AVIS

LE NOTAIRE

DROITS

S'unir pour contrer les violences faites aux femmes

L'humanité célèbre le 25 novembre de chaque année la Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes. L'édition 2023 a été placée sous le thème: «Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles». Le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme (CCF), organe chargé d'émettre des avis au Président de la République n'étant pas en marge, a organisé une matinée d'échanges axée sur une représentation théâtrale, mettant en lumière les violences subies par les femmes au quotidien.

C'était sous les auspices de sa secrétaire exécutive, Mme Antoinette Kébi, en présence des membres du bureau du Conseil. La principale cible était les élèves et étudiants. Peu avant la représentation, l'assistance a observé une minute de silence en mémoire des 31 jeunes arrachés à la vie au stade Michel d'Ornano. C'est le groupe Agora qui a nourri l'assistance de ses prestations qui ont peint les violences subies par les femmes en général et les Congolaises en particulier, également fait l'apologie de la loi Mouébara de mars 2022, portant lutte contre les violences faites aux femmes, qui vient allonger la liste des instruments juridiques qui protègent la femme face aux violences, entendu qu'elles demeurent l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le



Les membres du Conseil au premier plan, posant avec les participants

monde. A l'échelle mondiale, on estime que 736 millions de femmes, près de 33%, sont victimes de violence physique et/ou sexuelle de la part de leur partenaire intime, de violence sexuelle d'un autre partenaire, ou des deux, au moins une fois dans leur vie. «La problématique de la violence à l'égard de la femme demeure encore d'actualité, d'où le CCF a souhaité organiser cette causerie-débat pour recenser les suggestions afin de produire un rapport», a dit la secrétaire exécutive du CCF.

Ces prestations suivies des échanges ont permis aux participants de prendre conscience des conséquences que peuvent engendrer les violences. Ils ont aussi enrichi leurs connaissances sur les instruments juridiques nationaux et internationaux qui condamnent les auteurs de ces actes rétrogrades. Cette célébration a donné lieu au lancement de la campagne de 16 jours d'activisme qui

prendront fin le 10 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Homme. Cette campagne a pour objectif de mobiliser tous les membres de la société Congolaise pour qu'ils deviennent des activistes, qu'ils soient solidaires des défenseurs des droits des femmes et qu'ils soutiennent les mouvements féministes afin d'empêcher le recul des droits des femmes et de parvenir à un monde exempt de violence fondée sur le genre. La violence à l'égard des femmes continue d'être un obstacle à la réalisation de l'égalité, au développement, à la paix et à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles. La promesse des objectifs de développement durable (ODD) «Ne laisser personne de côté ne peut être remplie sans mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles».

E.M.-O.

PROJET KOBIKISA

Pour une prise en main des centres de santé par les collectivités locales

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Kobikisa, une unité de gestion du projet de renforcement du système de santé mise en place par le ministère de la Santé et de la population avec l'appui financier de la Banque mondiale, il s'est tenu du 23 au 29 novembre 2023 au Centre de conférence internationale de Kintélé un atelier de renforcement des capacités du personnel évoluant dans des structures de santé, ainsi que des collectivités locales.



Le directeur de cabinet et le coordonnateur du projet

Cet atelier a réuni 274 participants, parmi lesquels les directeurs départementaux de la santé du Pool, des Plateaux et de Brazzaville; des hôpitaux de référence, des chefs de centres de santé intégrés (CSI) ainsi que les secrétaires généraux des mairies.

Une dizaine de thèmes ont été développés par les experts du ministère de la Santé et ceux de la Banque mondiale. C'est M. Ignace Tendelet, directeur de cabinet du ministre de la Santé qui a ouvert les travaux

en présence du coordonnateur du projet Kobikisa, le Dr Darius Mbon Essié. «L'approche de financement sur la performance à travers la bonne gestion des ressources financières mises à leur disposition», c'est autour de ce thème que les participants ont été sensibilisés sur le rôle qui leur incombe dans la prise en charge des malades ainsi que l'amélioration de la qualité des services de santé pour un meilleur rendement des structures sanitaires au Congo. Les modules de formation dont les apprenants étaient répartis en

quatre sites, étaient basés sur l'aperçu de la situation sanitaire au Congo, le management, l'évaluation sanitaire, le calcul des subsides, la validation du plan de travail et la signature du contrat de performance avec le projet Kobikisa. Le représentant du ministre a indiqué que les fonds de la Banque mondiale alloués au projet Kobikisa, seront directement gérés par les structures de santé avec pour seul objectif, améliorer le plateau technique ainsi que la qualité des soins.

Pascal BIOZI KIMINOU

INFRASTRUCTURE

Visite du laboratoire central de la Congolaise des eaux

Le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, accompagné de son collègue du développement industriel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes; du chef de coopération de l'Union européenne (UE) au Congo, Augustin Bondo Tshiani, et de certains cadres du ministère de l'Energie ont visité le 14 novembre 2023 le laboratoire central d'analyses de la Congolaise des eaux (LCDE), situé dans l'enceinte du Centre des métiers de l'eau, au Château d'eau OCH Moundiali III.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'appui continu de l'UE à la modernisation des laboratoires congolais et au renforcement de leurs capacités en matière de contrôle de qualité et d'analyse des produits. Ce laboratoire est un département chargé, d'une part du contrôle qualité des eaux produites et distribuées sur l'ensemble du périmètre d'exploitation de la Congolaise des eaux, et d'autre part du contrôle qualité sur demande de tiers.

Le laboratoire est accrédité à la norme ISO1705 comme un laboratoire de référence dans la sous-région Afrique centrale. Il possède un



Les officiels avant la visite du laboratoire

plateau technique équipé en matériel moderne entre autres: un chromatographe ionique pour la détermination de la concentration des cations et des anions dans l'eau ou les aliments; d'un chromatographe gazeux (GC) pour la séparation des molécules gazeuses.

L'eau, les aliments et les boissons représentent les trois domaines sur lesquels reposent l'analyse du laboratoire central de la LCDE, fruit du partenariat UE-Congo. L'équipement du laboratoire est assuré par l'UE d'une valeur de 5 millions 327 millions de FCFA.

Le chef de coopération, représentant l'ambassadeur de l'UE, a assuré que «L'Union européenne est fière d'avoir apporté un appui à ce laboratoire dans le cadre de notre démarche pour accompagner et appuyer la

diversification de l'économie du Congo. Le partenariat UE-Congo est étroitement engagé à renforcer la capacité technique du Congo dans le domaine de la sécurité et de la qualité des produits agroalimentaires à travers le contrôle et l'analyse de la qualité, ainsi qu'à appliquer et à faire respecter des normes, car cela joue un rôle majeur pour le développement», a-t-il rappelé.

Le ministre Emile Ouosso s'est dit satisfait de l'équipement du laboratoire. «Nous attirons l'attention des fournisseurs d'eau de présenter l'échantillon de leur produit au laboratoire. Nous exhortons l'équipe à faire le marketing pour que ce laboratoire soit une référence», a-t-il exhorté.

Niphi OBAMBI (Stagiaire)

DROIT FONCIER COUTUMIER

Comblent les vides juridiques pour une meilleure gouvernance foncière

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), en partenariat avec la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), a organisé un atelier de validation du rapport relatif à l'étude comparative sur le foncier le vendredi 17 novembre 2023 à Brazzaville. C'est Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée des ressources naturelles et des droits des communautés forestières à l'OCDH, qui a ouvert l'atelier, en présence de Fabrice Sévérin Kimpoutou, représentant l'ONG RPDH.



Les membres de la société civile à l'issue de la rencontre

L'étude qui a fait l'objet de l'atelier a relevé quelques faiblesses du cadre législatif et réglementaire du Congo sur les droits fonciers coutumiers au profit des communautés locales et des peuples autochtones. Après analyse, les membres des organisations de la société civile ont formulé des recommandations. Ainsi, les participants ont suggéré au ministère des Affaires foncières de sensibiliser davantage les communautés locales et les peuples autochtones sur le droit foncier coutumier, en particulier sur la reconnaissance des terres coutumières. Au ministère des Finances de rendre disponibles les fonds pour le fonctionnement de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières.

Les OSC ont en outre recommandé au ministère de l'Economie forestière d'accélérer le processus d'élaboration des textes d'application de la loi 2020 portant code forestier, afin de bien encadrer la création

des forêts communautaires. La société civile, pour sa part, doit s'impliquer à mobiliser les fonds pour appuyer les communautés locales et des peuples autochtones dans la démarche tendant à faire reconnaître leurs terres coutumières et à financer l'élaboration des plans d'aménagement des propriétaires de terres forestières privées. Cette étude est intervenue dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Chaîne d'approvisionnement Zéro déforestation et marché financiers» avec l'appui technique et financier de l'Agence norvégienne pour le développement (NICFI).

Cynthia Nina Kiyindou Yombo a déclaré: «Des textes législatifs et réglementaires sur le foncier existent, mais il a fallu faire une comparaison pour identifier les faiblesses et les vides juridiques. Ainsi, nous avons formulé des recommandations pour que des mesures soient prises, afin que le secteur foncier soit renforcé. C'est un secteur sensible où il y a beaucoup d'intérêts qui convergent pour s'adapter à la réalité. Il y a des questions des

peuples autochtones, des communautés locales, les multinationales qui viennent pour investir, l'Etat doit aussi constituer les réserves foncières. Il y a autant d'enjeux autour de la question foncière».

Fabrice Sévérin Kimpoutou, quant à lui, pense que cette étude est pour la société civile un instrument de plaidoyer pour faire avancer la question foncière. «Le droit foncier des peuples peine à être reconnu. Cette étude contribue en quelque sorte à éclairer la lanterne des pouvoirs publics sur le foncier coutumier».

«En sécurisant le droit des populations locales et autochtones, a dit Maixent Fortuné Agnimbat Ameka, c'est leur donner la marge de contribuer plus efficacement à la lutte contre les changements climatiques et améliorer leurs moyens de subsistance. En même temps, cela contribue, non seulement à la préservation de la biodiversité, mais aussi à la lutte contre la pauvreté».

Philippe BANZ

MTN Congo lance une grande opération de planting d'arbres tout le long de la corniche de Brazzaville

Les agents de MTN Congo, conduits par leur Directeur général, M. Ayham MOUSSA, ont procédé le samedi 2 décembre 2023 au planting d'arbres sur la promenade de la corniche à Brazzaville. Et la municipalité de Brazzaville a reçu de la Fondation MTN Congo, un important lot de matériel aratoire pour l'entretien et le suivi de ses arbres. Monsieur BLEWETT STEPHEN ROBERT, Directeur des opérations de Marché au sein du Groupe MTN en charge de la région WECA, a effectué, personnellement, le déplacement de Brazzaville, pour marquer l'engagement du Groupe MTN relatif aux questions de la biodiversité et de l'environnement.

L'opération, placée sous le thème «*Un arbre pour l'avenir*», s'est déroulée en présence des Conseillers et du Premier secrétaire du Conseil municipal et départemental de Brazzaville, Ludovic ONIANGUE, des distingués Conseillers municipaux et départementaux de Brazzaville et d'autres partenaires au projet.

Situant l'auditoire sur l'importance de cette activité, M. ONIANGUE a déclaré que «*ce jour, la société MTN Congo s'associe à la commune de Brazzaville, pour une noble cause relative à l'aménagement floral sur la promenade de la corniche de Brazzaville, entre le restaurant Mami wata et le giratoire du ravin du Tchad appelé rond-point du ministère de la Défense nationale*».

Selon lui, à travers cette

heureuse initiative, la société MTN Congo contribue, à la prise en main par la commune de Brazzaville, à la création des espaces verts et à l'embellissement des bacs à fleur le long de la promenade de la corniche. Ainsi qu'à la restauration de la verdure et la lutte contre la pollution environnementale.



Remise à la mairie de Brazzaville du matériel aratoire par le vice-président de la région Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Recevant de la Fondation MTN Congo du matériel aratoire composé de pelles, houes, râteaux, pioches, cisailles,



Le premier secrétaire du Conseil départemental et municipal de Brazzaville arrosant un plant nouvellement planté

machettes, brouettes, gants, bottes, arrosoirs, le Premier secrétaire a rassuré que ce

mieux. La société MTN Congo, la Direction de l'environnement et la propreté de la ville de

tion pendant six mois pour le désherbage, le sarclage et l'arrosage, gages de la pérennisation de ce projet».

Au nom de M. Dieudonné BANTSIMBA, président du Conseil départemental et municipal, député maire de Brazzaville, M. ONIANGUE a vivement remercié la Direction Générale et le personnel de MTN Congo pour «*leur accompagnement à rendre Brazzaville plus belle et attrayante*». Il a souhaité que cette belle initiative de MTN Congo puisse susciter des vocations d'autres sociétés de la place, «*pour accompagner notre cité dans sa belle ambition de reconquérir sa réputation de Brazza-la-*



Le DG de MTN Congo plantant un jeune plant

Brazzaville l'ont bien compris et seront mises à contribu-

verte».

Pour sa part, s'inspirant du proverbe africain «*celui qui plante un arbre plante un espoir*», le DG de MTN Congo, M. Ayham MOUSSA a déclaré que la Fondation MTN Congo, en faisant ce geste de planting d'arbres et du don de matériel aratoire ce jour, se veut être «*un partenaire de choix en matière de questions liées à la biodiversité et à la protection de l'environnement*».

«*Ce partenariat a pour objectif de contribuer à revitaliser nos espaces verts dans les lieux très importants tels que la corniche et renforcer le bon vivre des citoyens, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité... Je puis vous assurer que MTN Congo ne ménagera aucun effort pour être aux côtés des autorités nationales, pour contribuer à la protection de la biodiversité et de l'environnement*», a-t-il conclu.

C'est avec enthousiasme que les uns et les autres ont planté et arrosé d'eau des jeunes arbres qui vont embellir dans quelques semaines cet espace de la promenade de la corniche de Brazzaville, une des principales attractions de notre ville capitale.

MTN, everywhere you go!



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

«FABRIQUE DE GLACES» S.A.U.
Société Anonyme Unipersonnelle
Au capital de 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 78, Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA,
1171 Mpila Brazzaville (République du Congo)
R.C.C.M: CG-BZV-01-2000-B15-00018

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Suivant procès-verbal des décisions Ordinaires de l'Actionnaire Unique de la société dénommée «FABRIQUE DE GLACES» S.A.U. du 23 juin 2023, déposé au rang des minutes de Maître Benedick Harry MAMPOUYA MISSAMOU, Notaire domicilié à l'Office Notarial de Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 18 octobre 2023, et enregistré à la recette du bureau d'enregistrement et timbres de Ouenzé sous folio 197/7 n°3042 portant:

- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Constat de la variation des capitaux
- Renouvellement du mandat de l'administrateur général
- **Nomination du commissaire aux comptes: Monsieur Guy Fellih KOULIMAYA** Expert-comptable libéral agréé sous le numéro EC-536 par le Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale par décision numéro 371/14/UEAC-10 C-CM-27 et inscrit à l'ordre des experts comptables.

Est nommé pour une durée de six (6) ans.

Dépôt greffe: CG-BZV-01-2023-D-00618 du 15/11/2023

POUR AVIS

LE NOTAIRE



OFFICE NOTARIAL J.A. MAMPOUYA-MISSAMOU

«AFRICA MULTILOG» S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO),
93 AVENUE DE L'INDEPENDANCE, CENTRE-VILLE
R.C.C.M: CG BZV-01-2023-B12-00295

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Benedick Harry MAMPOUYA-MISSAMOU, Notaire domicilié à l'Office de Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-ville, Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), Boîte Postale 14175, soussigné, a conformément aux lois en vigueur constitué une Société à Responsabilité Limitée, suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Constitutive du 07 Août 2023, reçu en dépôt le 25 septembre 2023 et enregistré à la recette du bureau d'enregistrement et timbres de Poto-poto (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) le 26 septembre 2023, sous Folio 172/33 N° 3123.

Objet social : - La fourniture de personnel qualifié dans l'industrie pétrolière, notamment en matière de forage, maintenance, entretien électricité sismique, ingénieur, technicien;
- L'ingénierie industrielle;
- Le recrutement et la formation du personnel pour l'industrie du pétrole et autres;
- La fourniture de matériels pour les activités on shore et offshore des compagnies pétrolières en exploitation et production;
- La fourniture de services d'agence navire comme le soudage offshore (fourniture de gaz et lubrifiants), les services de remorquage et de sauvetage pour les plateformes pétrolières;
- La fourniture et manutention des navires maritimes;
- La provision de navires de ravitaillement offshore, de remorqueurs de manutentions d'ancres, plateforme d'intervention rapide, recrutement d'équipage de bateau ;
- Le service d'exploration, d'approvisionnement et de logistique ;
- La fourniture de services auxiliaires tels que la maintenance des huiles;
- Toutes opérations d'achats généraux et autres services de soutien nécessaires à l'industrie pétrolière en exploitation et production, y compris la fourniture de matériels et produits de forage tels qu'ancres, cordes, chaînes et peintures marines;
- Toutes opérations de présentation, négoce, commissions et de courtage relativement à ces produits ;
- Le conseil, l'étude de tous matériels et de tous procédés notamment dans les domaines de la recherche de la logistique, de la production, du raffinage et de la distribution du pétrole;
- Toutes activités en bâtiments, travaux publics (BTP) liées à l'activité;
- Toutes opérations de traitement de déchets industriels et autres;
- La construction de base logistique pour activités pétrolières;
- La distribution de lubrifiants;
- La fourniture de services d'accueil liés à l'activité, tels que les réservations d'hôtel, de services de formalités de visas, le transport local, la location de voitures, l'aide domestique et des arrangements de sécurité des services.

Durée: 99 ans



COMMUNIQUE DE PRESSE

«INDEMNISATION DES CLIENTS DE LA BANQUE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT EN LIQUIDATION»

Le Fonds de Garantie des dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) est un établissement public à vocation sous régionale qui a été créé en 2009 et a effectivement démarré ses activités en février 2011. Son siège est dans les locaux de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) à Libreville. Son rôle est d'indemniser les épargnants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts auprès d'un établissement de crédit opérant en zone CEMAC et d'apporter son concours à un de ces établissements dont la situation laisserait craindre à très brève échéance une indisponibilité totale ou partielle des dépôts. Le FOGADAC rembourse les avoirs éligibles au titre de la protection des dépôts à hauteur de 5 millions de francs CFA par ayant droit et par établissement de crédit.

Les dépôts publics, des établissements de crédit, des entreprises d'assurance, des organismes de retraite et fonds de pension ainsi que ceux en devises sont exclus de tout remboursement par le Fonds de Garantie.

Suite à l'indisponibilité des dépôts des clients de la Banque Gabonaise de Développement (BGD) en liquidation constatée le 12 décembre 2022 par le Président de la COBAC, le FOGADAC a engagé la mise en œuvre de la garantie des dépôts et la procédure d'indemnisation des clients de cette banque.

La liste des clients de la BGD en liquidation dont les dépôts sont éligibles à l'indemnisation du FOGADAC a fait l'objet d'une large diffusion à la radio, à la télévision et dans le quotidien national de la République Gabonaise. La procédure de confirmation des soldes suit

actuellement son cours dans les locaux de la banque en liquidation sis à Libreville, quartier Louis, immeuble Zébra.

Les règlements ont effectivement commencé le 08 mai 2023, sur la base des relevés d'identité bancaire transmis par les clients concernés. Pour les clients ne disposant pas d'un compte bancaire dans un autre établissement de crédit, les règlements se font par mobile money et aux guichets des banques mandataires désignées à cet effet. Il s'agit de BGFIBank Gabon, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) et l'Union Gabonaise de Banque (UGB).

Une fois l'opération d'indemnisation terminée, le FOGADAC transmettra au liquidateur le détail par déposant des créances indemnisées et se subrogera dans leurs droits auprès du liquidateur qui indemnifiera également, en fonction des actifs réalisés, les déposants pour la partie de leurs dépôts non couverte par le FOGADAC. En somme, le FOGADAC contribue à la stabilité du système financier et à la protection des dépôts. De ce fait, il se positionne un vecteur essentiel au maintien de la confiance du public dans le système financier sous régional.

Pour le Comité de Direction,
Le Président,
Le Président
FOGADAC
ABBAS MAHAMAT TOLLI

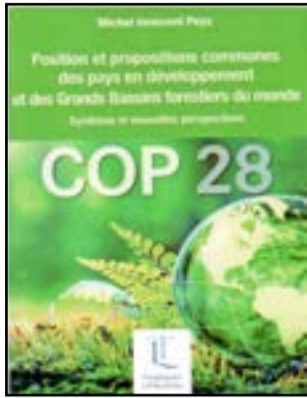
LITTÉRATURE

Pour la COP 28, Michel Innocent Péya interpelle les consciences du monde

En amont, la grand-messe de l'écologie qu'est la COP 28, à Dubaï, des acteurs s'étaient réunis pour donner suite aux décisions de la COP 27 d'Egypte et préparer la présente COP 28. A l'ordre du jour figuraient entre autres, le bilan mondial de l'Accord de Paris, l'adaptation, les pertes et les dommages, un nouvel objectif de financement de climat.



Michel Innocent Péya



La couverture du livre

P eu avant cette ultime rencontre, l'écrivain-chercheur congolais, Michel Innocent Péya dont la plume ne tarit jamais d'accompagner le Chef de L'Etat au combat climatique a publié aux éditions Tropiques-Littéraires à Paris, en France, un nouvel ouvrage de 180 pages intitulé: "Position et propositions communes des pays en développement et des Grands bassins forestiers du monde: Synthèse et nouvelles perspectives". Un ouvrage destiné aux participants à cette COP 28 et qui pourrait alimenter les débats et servir de guide. Michel Innocent Péya, toujours attentionné aux questions climatiques et environnementales, a dans cet ouvrage, rendu hommage aux pionniers de la lutte pour la protection de l'environnement contre les changements climatiques et la promotion du développement. Parmi les

quels, le Président brésilien Lula Da-Sylva qui a marqué l'histoire et est à ce jour déterminé dans la lutte contre la déforestation en Amazonie ; Joan Carling, qui a oeuvré en faveur de la défense des droits environnementaux et des peuples autochtones et Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, initiateur du projet : une école, un champ, un écolier un arbre. Il avait également institué le 6 novembre de chaque année, la Journée nationale de l'arbre. Il est l'initiateur du Fonds bleu pour la protection du Bassin du Congo, ainsi que de la Décennie mondiale d'Afforestation. Il est co-fondateur du sommet des Grands Bassins forestiers du monde et a toujours marqué sa présence à tous les grands sommets mondiaux climatiques et consacre en même temps

son énergie dans la diplomatie climatique, la diplomatie verte. Pour votre gouverne, il a été le seul Chef d'Etat africain présent à la COP 25 en Espagne, à Madrid en 2019. Les Etats des pays en développement des Grands Bassins forestiers mondiaux s'étaient réunis au Brésil, dans la ville de Belém, à Nairobi, au Kenya et enfin à Brazzaville, au Congo pour non seulement harmoniser les vues et définir une position commune, mais aussi et surtout, s'engager à sauver notre planète en péril et donnera à l'humanité une chance de vivre. L'auteur de ce livre s'est aussi appesanti sur les changements des pays en développement et des Grands Bassins forestiers tropicaux du monde pour proposer que la COP 28 déclenche une déclaration de guerre mondiale contre le changement

POINTE-NOIRE

Le Carrousel de la mode vit sa 10^e édition

Dans le but d'annoncer la tenue, ce mois de décembre, de la dixième édition du Carrousel de la mode dans la ville de Pointe-Noire, le comité d'organisation de ce festival international, par la voix de sa présidente Pascaline Kabré, a organisé le mardi 14 novembre dernier une conférence de presse.



Une vue des animateurs

L e Carrousel de la mode vise à regrouper les acteurs de la mode autour d'un même combat. Cette rencontre, dont l'objectif principal est d'inciter à consommer africain et à mettre en valeur le raphia, le Cocardon, le pagne tissé du Ghana, etc., vise à promouvoir également des créateurs émergents. C'est dans cette dynamique de valorisation des produits made in Africa que le Carrousel de la mode fêtera, du 7 au 10 décembre 2023 à Pointe-Noire, ses 10 ans d'existence. A cet effet, plusieurs pays seront au rendez-vous: le Cameroun, le Gabon, le Tchad, le Burkina Faso, la France, la Guadeloupe, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana, la RCA, le Congo-Brazzaville, etc. Parlant de cet événement,

Pascaline Kabré a dit: «*Nous sommes à notre 10^e édition, 10 ans de combat ensemble, 10 ans que les médias nous accompagnent dans cette lutte de la culture congolaise et africaine, de la promotion des jeunes créateurs africains. Surtout merci pour ces 10 ans de chemin ensemble.*» L'acte 10 du Carrousel de la mode est placé sous le thème: «*Réussir dans la mode, les nouveaux outils du succès.*». Le programme prévoit trois soirées. L'ouverture le 7 décembre sera

accompagnée du concours des jeunes talents, suivi du défilé des top-modèles à "L'Antonetti". La grande soirée, celle du défilé international, est prévue pour le 9 décembre au bord de la mer. Il y aura également des expositions, des ventes de divers produits à l'hôtel Elais. Au-delà des ventes, il y aura les prix qui seront remis aux lauréats et la possibilité de suivre une formation en Côte d'Ivoire et au Bénin.

Madocie Déogratias MONGO

climatique et ses conséquences catastrophiques. Laquelle guerre aura comme trois principales bases ou centres opérationnels, les Grands Bassins forestiers tropicaux de la planète. Les

pays développés poursuit-il doivent cesser la conflictualité écologique et mettre un terme à la théorie de déstabilisation contrôlée au monde. Car, aucun pays, aucune économie,

aucun développement n'est fort résistant, solide, durable face à la colère de la nature, ou au dérèglement, voire au déchaînement du climat.

Armand Firmin AWENE

REMERCIEMENTS

Le bureau exécutif de la Mutuelle des enseignants retraités (MER), que dirige Dieudonné Matoko, président intérimaire, et la famille, remercient très sincèrement les enseignants encore actifs du quartier Paka, en particulier, et ceux de la commune de Pointe-Noire en général, ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont assistés moralement, financièrement et matériellement, lors de la disparition inopinée de la mutualiste Henriette NZOBO, le 20 novembre 2023 à l'hôpital général de Patra.

L'inhumation a eu lieu le 1^{er} décembre 2023 au cimetière de Djeno.

La disparue laisse à la prostérité cinq enfants.

Dieu a donné, Dieu a repris. Va et repose dans l'éternité du Seigneur.

La MER ne t'oubliera jamais.



REMERCIEMENTS

Très touchée par la marque de sympathie manifestée à son endroit lors du décès de leur épouse, mère, grand-mère et belle-sœur **Madame OBA née NGANGOU Claire** survenu à Sartrouville en France le 07 novembre dernier, la famille OBA tient à remercier tous ceux qui l'ont soutenue lors de cette pénible épreuve.

Que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, ont compaté avec elle trouvent ici l'expression de sa profonde gratitude.

La famille OBA

AVIS DE VENTE

Il est mis en vente une parcelle clôturée avec carreaux sur le mur et une maison moderne, sise à Pointe-Noire (Congo), quartier Tchimbamba, d'une **superficie de quatre cents cinquante (450) mètres carrés**, contenant:

- 3 chambres à coucher avec salle d'eau attenante chacune;
- 1 salon et salle à manger;
- 1 cuisine;
- 1 studio;
- 1 WC pour visiteur;
- 1 cour avec pavés.

N.B: La parcelle mise en vente est régulièrement immatriculée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière et aucune charge ne pèse sur ledit immeuble.

Contacts pour plus de détails et images:

06 624 32 50/ 05 538 86 70 (Notaire)

05 553 74 50 (Mr Paul Moussoki)

Pas de démarcheurs



B.P.: 711
Pointe-Noire - Congo
Tél.: (+242) 222 94 00 52
Fax: (+242) 222 94 20 42
E-Mail: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org

République du Congo
Unité – Travail - Progrès

**PROJET: ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA DIRECTION
DQSSE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**

**MARCHE: ACQUISITION DE MOYENS DE LUTTE ANTIPOLLUTION
DANS LE CADRE DU VOLET «URGENCE-ANTIPOLLUTION»**

PAYS: REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N°003/PAPN/DQSSE/SPCIPM/2023

1. Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de l'Assistance Technique auprès du département Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) du PAPN. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet d'acquisition de moyens de lutte antipollution dans le cadre du volet «urgence-antipollution».

2. Le PAPN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de:

Lot A - Santé & Sécurité

Lot B - Outils

Lot C - Remorques

Lot D - Moyens poste de commandement ;

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de

**Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire,
Boulevard de Loango - Centre-ville – B.P. 711 ; Pointe-Noire
(A l'attention du Coordonnateur du plan d'urgence)**

Tél: +242 06 670 1112/ +242 05 553 20 89

Courriel: info@papn-cg.org;

Cc: jeanjacquesmombo250@gmail.com;

**et prendre connaissance des Documents d'Appel
d'Offres à la Direction de la Qualité, Sécurité, Santé et
Environnement du PAPN (courriel:**

j.bimbakila@papn-cg.org; spcpm@papn-cg.org;

edmondotsoa5@gmail.com ; de 8h00 à 13h00

et 14h30min à 16h30min.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 300.000 F. CFA. La méthode de paiement se fera en espèces (à la

caisse du PAPN) ou par chèque bancaire à l'ordre du PAPN.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **23 janvier 2023 à 12h00 min**. Les Offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre pour un montant de 6.000.000 F. CFA ou 9.146 Euros.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-après:

**ANCIEN BÂTIMENT DE LA DIRECTION GENERALE
DU PAPN**

**AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE)
B.P.: 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
à 12h30min.**

8. Les exigences en matière de qualifications sont présentées à la section III - Critères d'évaluation et de qualification. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Pointe-Noire, le 20 Nov. 2023

**Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire**

Séraphin BHALAT

COUPE DE LA CONFEDERATION

Diabes-Noirs: un miracle à Berkane?

Il y a très peu de chance pour que les Diabes-Noirs puissent gagner un seul match de la manche aller de la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Après avoir perdu les deux premières rencontres, ils disputent le dernier match de cette manche ce dimanche 10 décembre 2023 sur le terrain du leader du groupe D, R.S Berkane du Maroc.

En déplacement dimanche 3 décembre 2023 en Afrique du Sud pour ce qui s'apparentait à un match où ils n'avaient pas le droit à l'erreur, après leur défaite (1-3) une semaine plus tôt à domicile face au Stade Malien de Bamako, les Diabes-Noirs en ont été quitte pour une deuxième défaite d'affilée en s'inclinant 2-1 au New Peter Mokaba Stadium de Johannesburg face au Sekhukhune United FC. Une nouvelle déconvenue qui les maintient derniers de leur groupe avec zéro point. Les matches se suivent et se ressemblent donc, et les statistiques se ressemblent aussi, terribles pour les "Jaune et noir", véritables cancrs du groupe D. Autant que les résultats, la manière est également confondante, les hommes de Cyril Donga affichant déjà après les deux premières sorties cinq buts encaissés contre seulement deux marqués. Ils ont aussi



Comme Niamathé (n°12), les Diabes-Noirs courent après un premier succès

été vraiment inefficaces et maladroits en attaque que naïfs en défense en faisant trop de cadeaux aussi bien au Stade Malien à Brazzaville qu'à Sekhukhune United FC à Johannesburg.

A Johannesburg, on a cru pourtant que les Diabes-Noirs pouvaient ramener un bon résultat, leur adversaire n'étant pas forcément d'un niveau supérieur. Mais ils n'y sont pas parvenus.

Avant la dernière journée de la manche aller, les Diabes-Noirs retiennent leur souffle. Ils ne joueront rien moins que leur survie contre les Marocains du RS Berkane; ils ne se font pas d'illusions. Leurs chances d'aller plus loin dans la compétition, sans être nulles, ne sont désormais pas grandes non plus. Il ne leur reste plus qu'à croiser les doigts et prier!

Jean ZENGABIO

LIGUE 1

Le Championnat national en était déjà à sa quatrième journée le week-end dernier après seulement trois semaines de compétition. Cette cadence semble pour l'instant surtout convenir à l'AC Léopards de Dolisie, qui fait course en tête avec 12 points. Toutefois, rien n'est perdu pour ses poursuivants immédiats qui peuvent espérer revenir à sa hauteur.

Résultats: Etoile du Congo-AS JUK (2-1), FC Kondzo-AS Otohô (1-1), FC Nathaly's-AS Cheminots (0-0), Inter Club-AS Végas (3-0), AC Léopards-JST (1-0), V.Club-Mokanda-AS BNG (3-0).

TRIBUNE LIBRE

Au-delà des contre-performances de notre sport

Il ne se trouvera personne aujourd'hui pour louer les performances du sport congolais. Lors de son message sur l'état de la Nation, le 28 novembre dernier, le chef de l'Etat a mis en lumière ces contre-performances et pris position. D'après lui, la responsabilité est "largement partagée". Et comme le président de l'Assemblée nationale au lendemain de l'échec des Diabes-Rouges football face au Mali, le président Denis Sassou Nguesso notant les efforts de construction d'importantes infrastructures sportives dans tous les départements, exige une réflexion collective pour surmonter les défis. Mais il ne suffira guère d'organiser une réflexion collective pour débloquer les impasses structurelles qui entravent le progrès du sport congolais. La logique du rituel sacrificiel est illusoire. Véritable écurie d'Augias, ce dont le Congo a le plus besoin, c'est d'une transformation radicale de ces structures sociales, politiques et culturelles. Il faut une grande lessive pour sortir le sport

congolais du trou. L'élite dispendieuse uniquement vouée à la jouissance privée, qui a mis sous sa coupe notre sport et nos sportifs, mérite un coup de pied. Ce qui rend l'affaire compliquée, c'est que tout le monde, aujourd'hui, a pris goût à la règle qui veut que l'on cherche chaque fois à récolter ce que l'on n'a pas semé. Du ministère des Sports aux fédérations, des directions départementales des sports aux ligues, des clubs aux supporters, etc. «L'instrumentalisation du désordre et de la pagaille, du pourrissement et de l'imprévoyance sur fonds d'asthénie morale et de sénilité de l'imagination, tout cela est devenu l'un des traits fondamentaux de notre culture», souligne un témoin avisé expliquant certaines raisons du chaos de notre sport et suggérant quelques pistes d'avenir pour ce sport. Il épingle aussi «la cupidité avide des autorités sportives qui ont tendance soit à s'approprier l'Etat, soit à utiliser la puissance publique pour s'octroyer privilèges et profits aux dépens des associations nationales et des sportifs».

Dans le monde d'aujourd'hui, on ne devient pas une nation sportive sans professionnalisme, sans terrains de jeu, mais pas seulement de compétition. Il faut aussi des terrains de jeu plus ou moins décentes au niveau des villages, des écoles, des collèges et des quartiers; des centres de formation où l'on cultive maintenant les talents de demain; des championnats d'élite crédibles qui génèrent des revenus; des ligues et des compétitions à limite d'âge dans toutes les catégories (poussins, minimes, cadets, juniors et moins de 21 ans); une administration professionnelle au niveau des fédérations, des ligues et sous-ligues; le développement de la médecine sportive; la formation des techniciens et d'un corps arbitral compétent; etc. Tout cela doit aller de pair avec la prise au sérieux des dimensions culturelles et financières du sport. Certes, tout cela exige beaucoup d'argent, mais qui ne risque rien n'a rien.

Franck SOUAPIBOU



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION : RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE REFERENCES SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE).

Réf. : AMI N° 005/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décentes et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'étude de référence socio-économique du projet.

4) Les prestations confiées au cabinet consisteront à : (i) dresser le profil socio-économique actuel des populations potentiellement bénéficiaires en termes de moyens d'existence et approfondir le ciblage des acteurs ; (ii) établir la situation de référence des indicateurs du cadre logique du projet.

5) L'Unité de Gestion du Projet PAJE ("le client") invite à présent les cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) la nature des activités du cabinet et le nombre d'années d'expérience pertinente ; (ii) les qualifications du cabinet dans le domaine des prestations indiquées ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des contrats relatifs.

6) Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

Critères	Points
Avoir une expérience générale d'au minimum dix (10) ans dans la conduite d'études en Afrique subsaharienne	20 pts
Avoir réalisé au moins trois (3) études de référence au cours des cinq (5) dernières années	20 pts
Avoir réalisé au moins deux (2) études de référence dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole et/ou du développement rural	10 pts
Avoir réalisé au moins deux (2) études de référence dans le cadre de programme financé par le FIDA, la Banque Mondiale ou par la BAD	30 pts
Disposer de personnel clé composé d'au moins : un spécialiste agroéconomiste, démographe, sociologue et/ou économiste ; un spécialiste en développement rural et/ou chaînes de valeurs ; un spécialiste en statistique ayant chacun au moins dix (10) ans d'expérience et conduit au moins trois (3) études similaires	20 pts

7) Les cabinets intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme/bureau d'études/cabinet) seront conformes aux procédures définies dans les dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement du FIDA. Sur

la base des critères indiqués ci-dessus, une liste restreinte sera établie. Les consultants sélectionnés sur la liste restreinte seront invités à soumettre leur proposition technique et financière.

8) Les candidats peuvent se constituer en associations/groupements afin d'être mieux qualifiés, ils devront dans ce cas préciser le cabinet qui assurera le rôle de chef de file.

9) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 15 décembre 2023 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 005/SC/23/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/FIRME, CHARGE DE L'ELABORATION DE L'ETUDE DE REFERENCES SOCIO-ECONOMIQUES DU PAJE ».

10) Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante: secretariat@maep-paje.cg

11) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

12) Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

13) La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou

iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le 1 décembre 2023

Le Coordonnateur National,
Emery Fabrice BIMBOU SENGA

CENTRE CULTUREL ZOLA (BRAZZAVILLE)

Le bras culturel de «Leadership Pour le Congo» a soufflé ses trois bougies

Novembre 2020 - Novembre 2023, le Centre Culturel Zola (CCZ), bras culturel de l'association «Leadership Pour le Congo», en sigle «LEADCO», présidé par M. Christel DIATHA, vient de célébrer ses trois (03) ans d'âge. A titre de rappel, c'est durant 3 jours de célébration, notamment les 13, 14 et 15 novembre 2020, en pleine crise de COVID-19, que la cérémonie d'inauguration du Centre Culturel Zola s'est tenue sous le patronage du représentant du Ministre en charge de la Culture, et du Maire de l'arrondissement 4 Moundali, en présence de nombreux invités de marque.

Le 15 novembre 2020 est désormais rentré dans le registre d'Etat-civil et dans les annales de l'histoire comme un jour spécial chargé d'histoire, de signification et d'une grande émotion, qui a donné naissance à la fois au Centre Culturel Zola et à «Miss Zola», mascotte invisible et signe annonciateur des temps et de la grande destinée du Centre Culturel Zola.

Trois ans après, quel bilan peut-on faire de l'activité du CCZ? Entre autres enseignements pouvant être tirés de ces trois dernières années:

- Le projet du Centre Culturel Zola est devenu une réalité tangible dans le paysage culturel de notre pays, la commune de Moundali qui, jadis abritait il y a plusieurs années de cela, le cinéma «ABC», situé en plein cœur de la ville de Brazzaville, poumon écologique mondial, s'est donc vu doter d'un cadeau, pour la «consoler» de la disparition de cette mythique salle de projection

des films ;

- Le CCZ s'est fait une spécialité de dérouler, pendant toute une saison, un calendrier d'activités culturelles très diverses et riches en couleur, en rythmes et en intensité, allant du slam, conte, théâtre, en passant par la musique urbaine, la rumba, la salsa, le gospel, la percussion, la danse...;

- Le CCZ a été adopté par un public très varié, étant devenu un véritable lieu de rendez-vous des brazzavillois, mais aussi de gens, en ayant entendu parler, venant de l'étranger ;

- Plusieurs officiels et institutionnels sont venus visiter le Centre, soit pour encourager l'initiative, soit par curiosité, soit enfin pour y tenir des activités;

- Plusieurs partenariats ont également été noués et opérationnalisés avec d'autres maisons de culture;

- Le site abritant le CCZ connaît aussi un changement structurel de taille, avec la réalisation



En trois ans d'âge, le Centre culturel Zola a séduit le cœur des Congolais

récente d'un important investissement dans la couverture de son espace de spectacle, pour améliorer le confort et la sécurité de son public...

Le Centre Culturel Zola est incontestablement devenu une vitrine de la vie culturelle du Congo.

En 3 ans d'âge, le CCZ a séduit le cœur des Congolais, pas seulement, les statistiques de fréquentation de ses spectacles sont en augmentation. Depuis... une histoire d'amour est née entre cette institution et la communauté. Le Centre Culturel Zola a, dans le même temps, noué des liens et partenariats avec plusieurs institutions, notamment la DRTV, qui lui a ouvert les portes de sa chaîne, pour le relai de l'actualité et la couverture médiatique des spectacles, mais aussi l'ensemble

des journalistes ayant participé à ce parcours.

Le leadership de l'association «Leadership Pour le Congo» est particulièrement fier de ce résultat et remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à sa marche et son succès, au nombre desquelles tous les bénévoles du Centre Culturel Zola, qui se dépensent sans compter pour contribuer au rayonnement de notre beau pays à travers la promotion de sa culture: la Directrice du Centre Culturel Zola, Alphonsine Diatha, son responsable de programmation et communication, Adonis Gérard, William Mottom, Grâce Dublin, Edrine Samba, «Maître Bobo», Albert et Jean-Paul, Claudia, Kévin, Delors, Arsène, Jennifer, Sébastien, Espoir, Déborah,

Teddy, Trésor, Nathan, tous les anonymes et invisibles de l'intercession qui ont accompagné ce projet, tous les enfants de notre Père, du «Bon Berger», y compris les gardiens veillant sur la sécurité des personnes et des biens sur le site, sans oublier, naturellement, Hassim Tall, premier Directeur du Centre Culturel Zola.

Cette reconnaissance va aussi à l'endroit de la grande communauté des artistes musiciens locaux et étrangers, qui ont fait confiance au CCZ, en venant se produire sur sa scène ou en étant passés lui rendre visite,

Une pensée particulière également à l'artisan du logo fondant l'identité visuelle du Centre Culturel Zola, Sarrive Beaufret!

Le Centre Culturel Zola remercie enfin le public qui s'est attaché à son projet culturel, avec lequel il est heureux de parcourir désormais la suite du chemin.

Une reconnaissance éternelle et un hommage déferant à tous ceux qui, à l'instar du pédagogue et pasteur Etienne Joseph Diatha, entrés dans la gloire du Père céleste, ont inspiré le sens de l'engagement, de la grandeur et de la distinction ayant rendu possible une telle réalisation.

Les défis à relever sont nombreux sur le parcours à venir, mais la volonté de porter une cause aussi belle et noble est sans faille.

Ceci est donc un appel à l'endroit de toutes les institutions et organismes impliqués dans la promotion et le développement de la culture, afin de soutenir les initiatives sérieuses, qui font la fierté du Congo et de l'Afrique. La culture est un facteur extrême-

ment important de la cohésion sociale au sein d'une nation. A ce titre, chaque citoyen, acteur social, acteur économique et décideur est appelé à jouer sa partition.

«Leadership Pour le Congo», acteur de la société civile, joue sa partition à travers le CCZ.

Le Congo est un vivier et gisement commun présentant de grandes potentialités et aux richesses insoupçonnables, il est important de sortir de la résignation, pour travailler à trouver le chemin de sa mission, de sa voie et de son destin. «Il faut donc que le désir d'essayer de réussir et la passion d'agir de chacun soient plus forts que la peur d'échouer». C'est ainsi que la jeunesse congolaise engagée parviendra à apporter des transformations positives au sein de la société et à se réconcilier avec elle.

La sélection des images reprises ci-après trace le chemin parcouru, du rêve à la réalité actuelle du Centre Culturel Zola. Leadership Pour le Congo et toute l'équipe du CCZ dont il est l'émanation, sont fiers d'agir pour réconcilier les Congolais avec leur culture.

Il ne reste plus qu'à encourager les artistes des quatre coins du Congo et de l'Afrique à faire preuve de créativité et à partager leurs projets avec le Centre Culturel Zola.

«Il est dur d'échouer, mais il est pire de n'avoir jamais tenté de réussir» (Franklin Delano Roosevelt).

LE PRESIDENT DE LEADCO,
Promoteur du Centre Culturel Zola



COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est avec consternation que la direction du parti **RENAISSANCE** a appris la mort de trente-sept (37) et de plusieurs autres blessés des jeunes Congolais dans la nuit du 21 Novembre 2023 au stade d'**ORNANO** de Brazzaville. Ces jeunes avaient répondu à l'appel de recrutement dans l'armée lancé par le gouvernement congolais.

C'est ici l'occasion d'affirmer haut et fort, que depuis le retour du président **Denis SASSOU NGUESSO** au pouvoir par les armes en 1997, le peuple congolais ne connaît ni «la paix des coeurs» encore moins «la tranquillité des esprits», mais la prison ou la mort.

La direction du parti **RENAISSANCE**, s'associe à la profonde douleur qui frappe de manière générale la nation Congolaise et particulièrement les familles éprouvées et les prie d'accepter leurs respectueuses condoléances.

Elle compatit de tout coeur au chagrin des familles éprouvées.

Le parti **RENAISSANCE** souhaite prompt guérison aux blessés et s'incline devant la mémoire collective des jeunes décédés.

Cette situation confirme une fois de plus, l'incurie et la mauvaise gouvernance du Président **SASSOU-NGUESSO**. Face à ce drame le parti **RENAISSANCE** exige les démissions du Ministre de la Défense et du Chef d'Etat-major Général des forces armées congolaises.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Novembre 2023

Le Secrétaire Général et Porte-parole

AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Economiques publié au journal officiel du 03 février 2014, il a été constitué par l'associé unique Monsieur **LOGEAT YOUENN**, en date du 08 novembre 2023, une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) dénommée **All In Technical Sourcing Congo**, dont les statuts ont été enregistrés a Pointe Noire, bureau EDT de Pointe Noire Tie - Tie, le 14 novembre 2023, sous le folio 219/1 N° 2078

Dénomination sociale: All In Technical Sourcing Congo

Capital social: UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA), divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

SIEGE SOCIAL: Avenue MA-LOANGO, lieu-dit Arrêt BIKI, Quartier MATENDE - Pointe Noire

OBJET SOCIAL: - L'importation de tous types de produits industriels;
- L'achat et la vente de tout type de pièces et outillages;
- La réalisation des services industriels et commerciaux;
- Participation directe dans toutes les activités pouvant se rattacher directement ou indirectement à ses activités principales;
Et plus généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes.

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce.

GERANCE: La société a pour gérant Monsieur **LOGEAT YOUENN**

IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE NOIRE: Le 20 novembre 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-B13-00230.